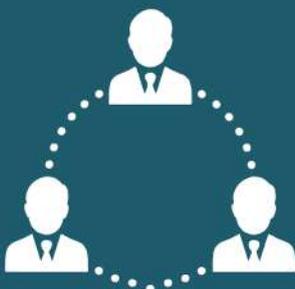




RAPPORT D'ACTIVITÉ



2021



Le rapport d'activité que vous allez découvrir est le reflet d'une année de travail et d'engagements pour notre collectivité. C'est donc avec plaisir que je vous invite à le parcourir. Cette restitution synthétique permet à chacun de mesurer la richesse et la diversité des actions conduites dans chaque domaine de compétence, aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire. 2021 a marqué le début d'un retour à la normale après une année 2020 à l'arrêt du fait de la crise sanitaire. Cette pandémie a durablement perturbé le début du mandat et la mise en oeuvre de nos projets. Il a fallu trouver des solutions aux problèmes du quotidien et continuer à avancer. Élus et agents se sont mobilisés pour assurer la continuité des services apportés aux citoyens. Cette mission de service public ne s'est jamais démentie. Au cours de ces douze mois, nous avons fait aboutir les premiers projets majeurs pour le territoire et obtenu les financements nécessaires à leur réalisation programmée dès 2022. Je peux vous citer : la nouvelle garderie de Tourouvre, la réhabilitation du Centre de Loisirs sans hébergement de Longny-au-Perche, l'aménagement du carrefour de l'EHPAD La providence à Longny-au-Perche, la création d'un giratoire sur la ZA les Réhardières à Longny-au-Perche et la construction d'une chaufferie bois à Longny-au-Perche.

Ce rapport d'activité, montre que le territoire des Hauts du Perche a su faire face aux difficultés sans faillir pour le bien-être et le bien-vivre de ses habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Emmanuel Le Secq, Président de la CdC des Hauts du Perche

01// CdC des Hauts du Perche : un territoire et une équipe

- o Carte du territoire
- o Élus
- o L'exécutif
- o Commissions
- o Organigramme

02// CdC des Hauts du Perche : des ressources

- o Pôle administratif-direction générale-accueil
- o Finances générales
- o Ressources humaines

03// CdC des Hauts du Perche : des compétences

- o Enfance-jeunesse, Scolaire et Services à la population
- o Culture et Tourisme
- o Attractivité du territoire et environnement
- o Développement économique
- o Communication

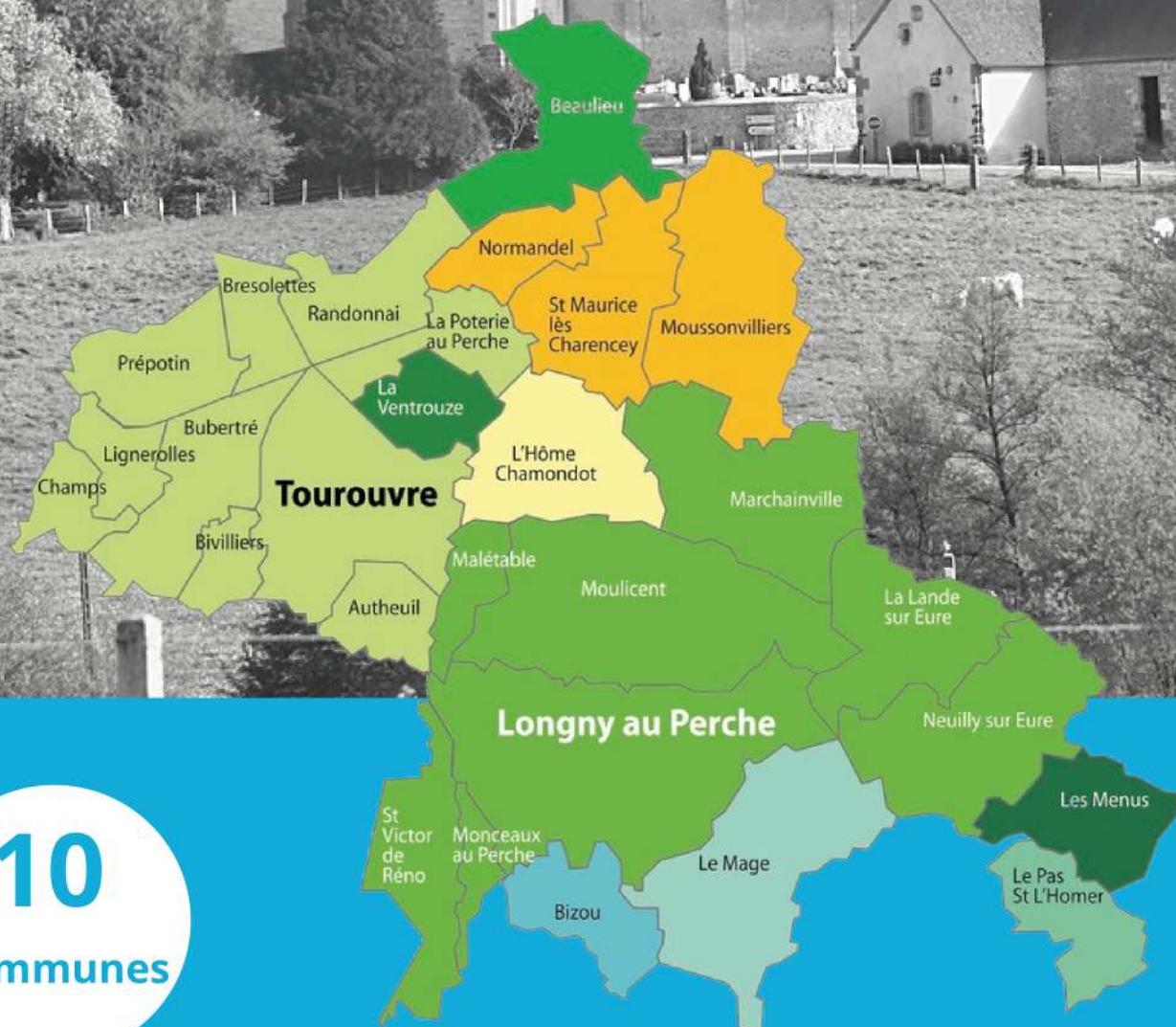
04// CdC des Hauts du Perche : des engagements

- o Les investissements de l'année

05// Les perspectives

- o Les projets à venir

01# Un Territoire



10

Communes

8 445

Habitants

388 km²

5

zones d'activités



L'exécutif communautaire



Emmanuel LE SECQ
Président



Franck POIRIER
Vice-président
Finance et personnel



Pascal HOULLE
Vice-président
Voirie



Christian DUGUET
Vice-président
économie, tourisme,
urbanisme, zones d'activités,



Pascal COUDRAY
Vice-président
Scolaire et cantine,
enfance, jeunesse



Évelyne REVET
Vice-présidente
Social



Élyane ENCELIN
Vice-présidente
Bâtiments,
Travaux et patrimoine



Jean-Jacques BOUTTIER
Vice-président
Culture, communication,
vie associative et sport

La gouvernance

31 conseillers communautaires ont été installés le 8 juin 2020, pour gouverner la nouvelle collectivité et bâtir ensemble un nouveau projet de territoire.

Emmanuel Le Secq, a été élu Président de la Communauté de Communes des Hauts du Perche.

7 Vice-Présidents ont été désignés par le Conseil communautaire.

Le Président, les 7 Vice-Présidents et les Maires composent le Bureau Communautaire.

Le Président exerce, par délégation du Conseil communautaire, un certain nombre de responsabilités, en s'appuyant sur le travail des Commissions d'élus communautaires et municipaux qu'il préside.

Il oriente ainsi l'action des services techniques et administratifs de l'intercommunalité et l'exercice quotidien des missions de service public confiées aux agents de la collectivité.

01# Les conseillers communautaires



Dominique ANQUETIL,
Tourouvre au Perche



Christian BAILLIF
Maire
de Longny-au-Perche



Philippe BLOTTIÈRE
Maire de Bizou



**Virginie
DJENNADI-MENEGHINI**
Tourouvre au Perche



**Roselyne BRAULT, maire
déléguee de Monceaux-
au-Perche**



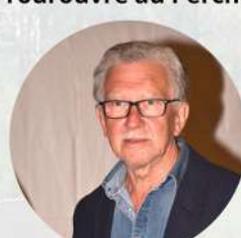
Jean-Vincent DU LAC
Maire délégué de
Longny-au-Perche



Bernadette EDOU
Maire du Mage



Phillippe GUYOT
Maire de Bubertré



Michel DESCHAMPS,
Longny-les-Villages



Jean-Claude JUSZEZAK
Maie de Charencey



Stéphanie FEUGUEUR,
Tourouvre au Perche



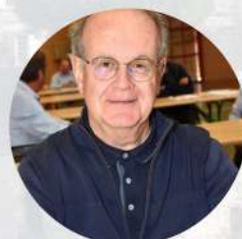
Denis GUILLET
Maire des Menus



Danièle LALAOUNIS,
Longny-les-Villages



Céline LEROY
Maire déléguée
de Moulicent



Patrice MICHEL-FLANDIN
Maire de L'Hôme-Chamond



**Jean-Marc NAËL, maire
délégué de Neuilly-sur-Eure**



**Gilles ORY, maire délégué
de Marchainville**



Francine POULAIN,
Tourouvre au Perche



Frédérique ROYER
Maire de
Saint-Victor-de-Réno



**Marcel VIANDIER, maire
délégué de la Lande-sur-
Eure**



Angeline RADIGUET,
Tourouvre-au-Perche



Jean-Édouard GUEUGNON,
Tourouvre au Perche



Alexandra SAUVANEIX,
Tourouvre au Perche

01# Les commissions

Au nombre de :

8

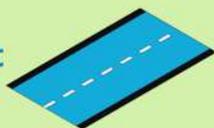
Finances et Personnel



Vice-président : Franck POIRIER

Membres: Christian BAILLIF, Philippe BLOTTIERE, Pascal COUDRAY, Bernadette EDOU, Élyane ENCELIN, Jean Claude JUSZEZAK, Patrice MICHEL-FLANDIN, Marie PARENT, Frédérique ROYER-BERGER, Marcel VIANDIER .

Voirie, réseaux et assainissement



Vice-président : Pascal HOULLE

Membres : Philippe BLOTTIERE, Roselyne BRAULT, Denis GUILLET, Philippe GUYOT, Jean-Marc NAEL, Gilles ORY, Frédérique ROYER-BERGER, Marcel VIANDIER.

Développement économique, tourisme, urbanisme, zones d'activités, aire d'accueil des gens du voyage



Vice-président : Christian DUGUET

Conseillère communautaire déléguée au tourisme: Virginie Djennadi-Meneghini.

Membres : Michel DESCHAMPS, Jean-Vincent du LAC, Virginie DJENNADI-MENEGHINI, Jean-Claude JUSZEZAK, Danièle LALAOUNIS, Patrice MICHEL-FLANDIN, Kathryn LEVESQUE, Karine WINCZURA, Gérard DEVISE, Angéline RADIGUET, Claudine HERLEDAN, Michel BERNARDI, Jean-Édouard GUEUGNON, Gilles ORY.

Scolaire et cantine, enfance, jeunesse



Vice-président : Pascal COUDRAY

Membres : Roselyne BRAULT, Céline LEROY, Stéphanie FEUGUEUR, Jean-Marc NAEL, Marie PARENT, Francine POULLAIN , Barbara BIZOT, Stéphanie CIROU, Alexandra SAUVANEIX, Cindy GOSNET, Céline BEAUDOIRE, Jocelyne MARTIN.

Affaires sociales



Vice-présidente : Évelyne REVET (présidente du CIAS)

Membres : Stéphanie FEUGUEUR, Danièle LALAOUNIS, Jean-Claude JUSZEZAK, Jean-Marc NAEL, Francine POULLAIN, Carine CARPENTIER, Jocelyne MARTIN.



Bâtiments, Travaux et patrimoine

Vice-présidente : Élyane ENCELIN

Membres : Dominique ANQUETIL, Virginie DJENNADI- MENEGHINI, Jean-Vincent du LAC, Michel DESCHAMPS, Gilles ORY, Frédérique ROYER-BERGER, Denis IELSCH, Julien BEAUDOIRE.



Culture, communication, vie associative et sport

Vice-président : Jean-Jacques BOUTTIER

Membres : Dominique ANQUETIL, Estelle FONTAINE, Danièle LALAOUNIS, Jean-Marc NAEL, Luc MARTINETTI, Sandra HESLOUIS, Céline BEAUDOIRE, Maryse MASSE, Édith DESAILLY, Emmanuelle LESSIRARD.



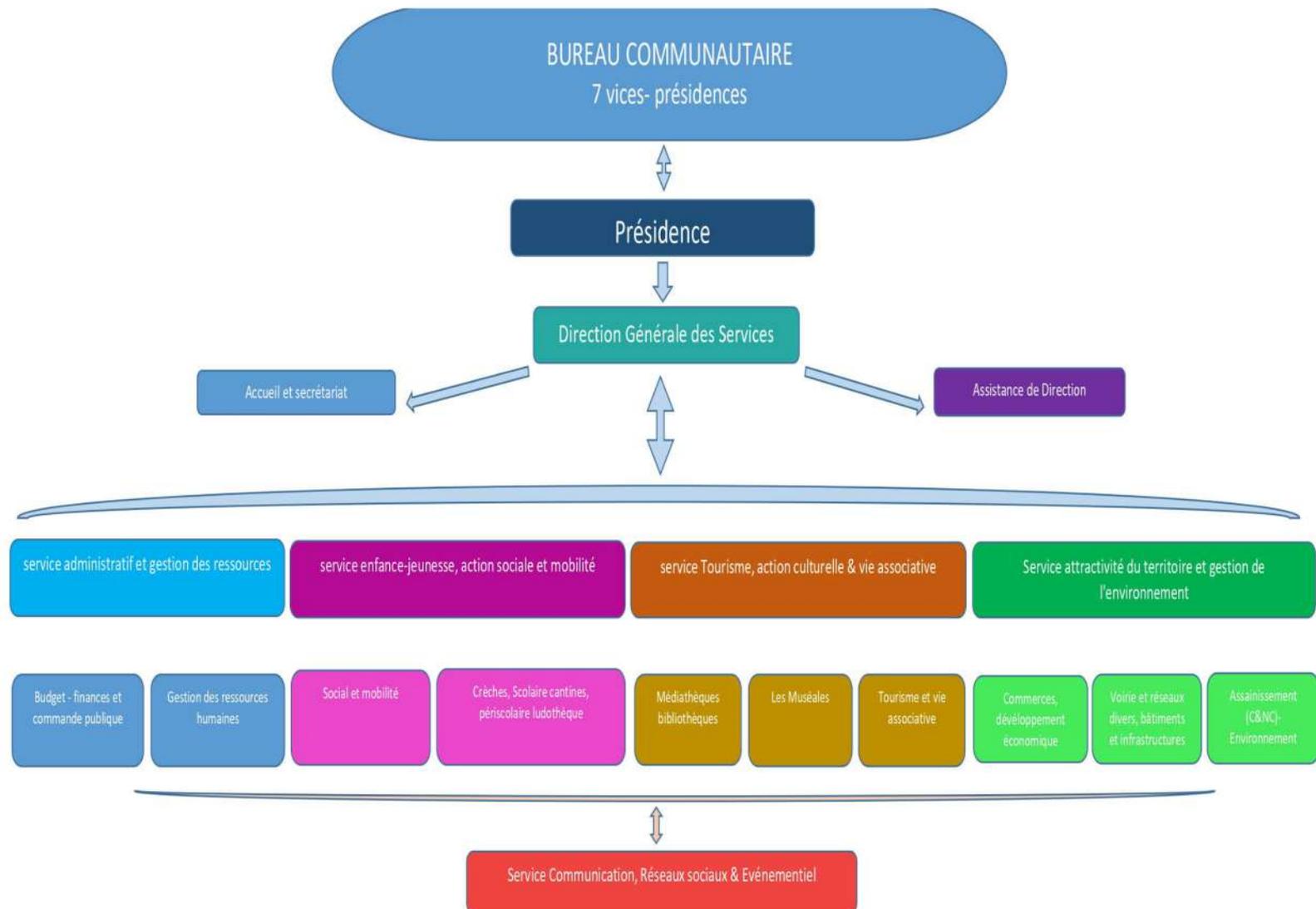
Commission d'appels d'offre (CAO)

Titulaires : Élyane ENCELIN, Christian BAILLIF, Pascal HOULLE, Dominique ANQUETIL, Jean-Jacques BOUTTIER.

Suppléants : Gilles ORY, Pascal COUDRAY, Patrice MICHEL-FLANDIN, Bernadette EDOU, Michel DESCHAMPS.

01# Une équipe

Organigramme



02# Pôle administratif

1- Direction générale et accueil

2- Finances

3- Ressources Humaines



Le pôle



Président :

Emmanuel LE SECQ

1er Vice-Président :

Franck POIRIER

7 agents

6.13 ETP

Direction Générale des Services

Denis GRANGE

Accueil et secrétariat

Aleyda LEROY (70 %)

Manon COTHEREAU (43 %)

Administration Comptabilité Finances

Responsable du service :

Sandrine HÉROUIN

Adjointe à la responsable du service :

Marilyne LEMBRÉ

Assistance Comptabilité :

Anaïs BARROIS (50 %)

Ressources Humaines

Responsable RH :

Magali LEGENTIL

Assistante RH :

Anaïs BARROIS (50 %)

Sur le territoire

La Direction Générale, l'accueil et les services du pôle Administration Finances et Ressources Humaines sont hébergés au sein du siège social de la Communauté de Communes des Hauts du Perche à Longny-au-Perche

Ils sont l'interface entre les élus et les administrés du territoire, le conseil communautaire et les différents services de la CdC, mais aussi entre les partenaires institutionnels, privés extérieurs et l'exécutif communautaire.

Leur rôle consiste à assurer la mise en œuvre de la stratégie de développement communautaire à travers l'engagement des actions de gestion, d'animation, et d'investissements décidées par le Conseil.

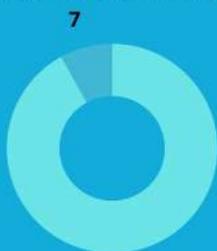
Eminemment transversale leurs champs d'interventions concernent l'ensemble des services de la CdC, tant pour assurer la définition et la coordination des activités de la CdC que des moyens humains matériels et financiers nécessaires à leur réalisation.

Ils accompagnent l'exécutif de la CdC dans ses prises de décisions (préparation, animation et suivi des Bureaux communautaires et Conseils Communautaires).

Faits marquants

Le pôle administratif financier et Ressources Humaines a été renforcé grâce à l'arrivée d'une assistante RH-Comptabilité se partageant entre le service Comptabilité Finances et le service ressources humaines.

Le pôle Direction administration Finances RH



CDC
80

Part dans la masse salariale de la CdC

11.54 %

Le coût de fonctionnement du Pôle

Dépenses : charges à caractères générales 64 054.09 €

Charges de personnel : 296 434.52 €

Recettes : mise à disposition de personnel : 3 121 .53 €

Le reste à charge pour la CdC : 357 367.08 €

Le service



Vice-président :

Franck POIRIER

3 agents

(2,5 ETP)

Responsable du service :

Sandrine HÉROUIN

Adjointe au responsable du service :

Marilyne LEMBRÉ

Aide Comptabilité

Anaïs BARROIS (0.5 ETP)

Sur le territoire

La commission des finances examine les questions liées aux budgets et aux finances de la Collectivité et donne son avis sur la faisabilité des projets envisagés.

Son rôle qui est d'inculquer une vision globale et stratégique au plan financier et économique dans le respect des exigences intercommunales, est consultatif.

Les décisions prises par la commission doivent être validées par le Conseil communautaire.

En 2021, la commission de finances s'est réunie à 3 reprises pour :

- Étudier les Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2020 du budget principal et des budgets annexes.
- Préparer le Budget Principal et les budgets annexes 2021 (Fonctionnement et Investissement)
- Faire un bilan de l'année en cours et des perspectives pour 2022

MISSIONS



Le service Finances de la CDC des Hauts du Perche a pour mission l'élaboration, l'exécution budgétaire, le suivi du Budget principal et les budgets annexes (CIAS, Assainissement Collectif, Les Muséales, Gendarmeries, SPANC, Viabilité, Commerce, DELTA AIR, Crédit-bail Imprimerie, Crédit-bail LECOQ, ZA Longny, Offices de Tourisme) de la Collectivité.

Il participe à la définition des orientations financières et stratégiques et à leur mise en œuvre.

La gestion comptable des biens et de la dette sont également à la charge du service.

Faits marquants

Par délibération en date du 2 septembre 2021, la CDC des Hauts du Perche s'est portée candidate pour la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2022 pour son budget principal et ses budgets annexes gérés en M14.

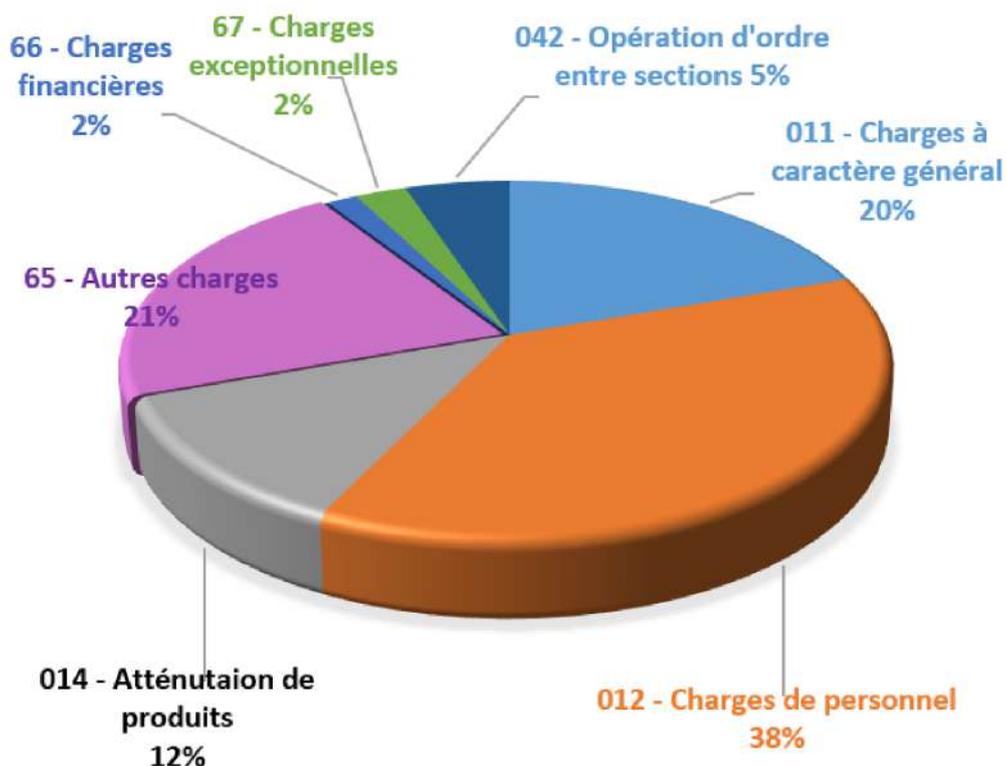
Par courrier en date du 7 septembre 2021, le responsable du SGC de Mortagne au Perche, Madame Christine BOURBAO, a émis un avis favorable à son application à compter du 1er janvier 2022.

Le référentiel budgétaire et comptable M57 étend à notre collectivité les règles assouplies dont bénéficient déjà les régions et les métropoles offrant ainsi une plus grande marge de manœuvre (gestion pluriannuelle et fongibilité des crédits, dépenses imprévus, ...).

BUDGET PRINCIPAL - RÉALISÉ 2021

DÉPENSES FONCTIONNEMENT

Les dépenses de Fonctionnement du Budget Principal arrêtées au 31 décembre 2021 s'élèvent à 6 310 075.18 €.



Les charges à caractère général (Voirie, alimentation, eau, électricité, téléphone, entretien bâtiments) s'élèvent à 1 235 737.93 € (Chapitre 011).

Les charges de personnel sont de 2 376 989.37 € (Chapitre 012).

**Pour information, il faut ajouter à cette somme les charges de personnel du budget MUSÉALES d'un montant de 126 248,95 € et celles du budget OFFICES DE TOURISME pour un montant de 65 223,95 €.*

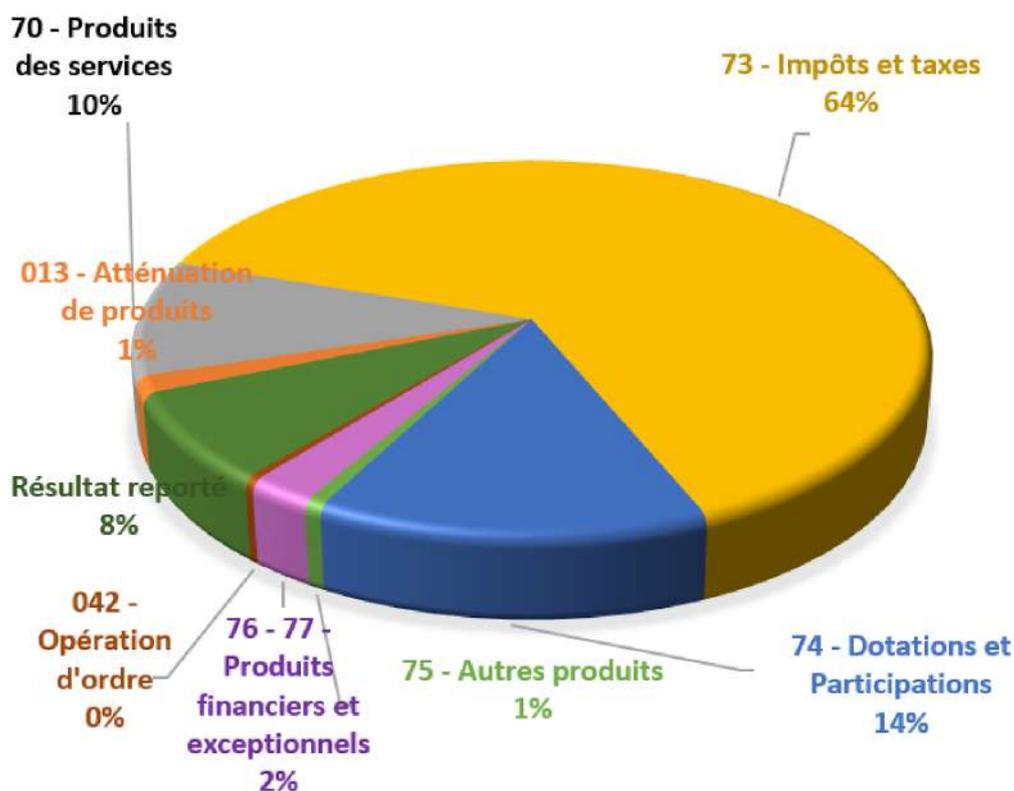
Les atténuations de produits (FNGIR) sont de 771 831€ (Chapitre 014).

Les autres charges de gestion courante (Contributions SMIRTOM, SDIS, indemnités élus, subventions versées,...) représentent 1 351 215.27 € (chapitre 65).

Les charges financières et exceptionnelles (Participation Budgets annexes,) sont de 252 701.68 €.

RECETTES FONCTIONNEMENT

Les recettes de Fonctionnement du Budget Principal arrêtées au 31 décembre 2021 s'élèvent à **7 190 347.14 €**.



Le résultat reporté 2020 (chapitre 002) est de **596 588.06 €**.

Les atténuations de charges (chapitre 013 - Remboursement sur rémunération du personnel) représentent **111 023.30 €**.

Les produits de services (Chapitre 70 - cantine, garderie, crèche,...) sont de **783 061.14 €**.

Les impôts et taxes (chapitre 73- Taxes Foncières, CVAE, TEOM, Fonds de péréquation,...) sont les principales ressources et s'élèvent à **4 942 821 €**.

Les dotations (Chapitre 74) sont de **1 089 065.98 €**.

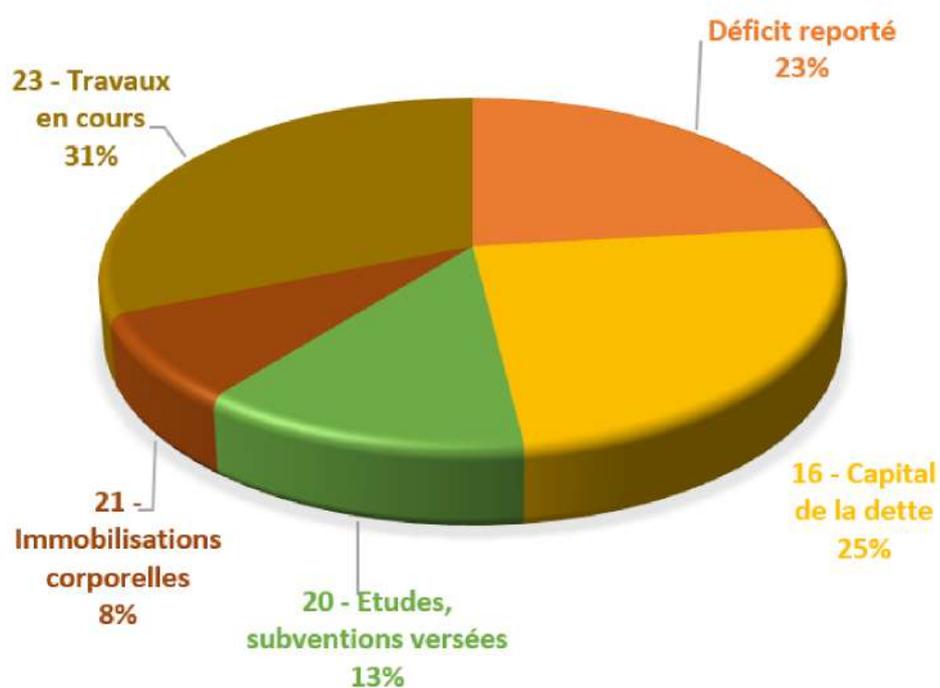
Les autres produits (Chapitre 75 - Locations et charges) sont de **50 175.53 €**.

Les produits financiers et exceptionnels (Chapitres 76 - 77) représentent **185 617.36 €**.

L'amortissement des subventions (Chapitre 042) sont de **28 582.83 €**.

DÉPENSES INVESTISSEMENT

Les dépenses d'Investissement du Budget Principal arrêtées au 31 décembre 2021 s'élèvent à **2 011 995.33 €**.



Le déficit reporté 2020 (chapitre 001) est de **455 069.70 €**

Le remboursement du capital de la dette (Chapitre 16) s'élève à **487 555.30 €**.

Les dépenses réalisées au chapitre 20 (Études, subventions versées) représentent **247 847.03 €**.

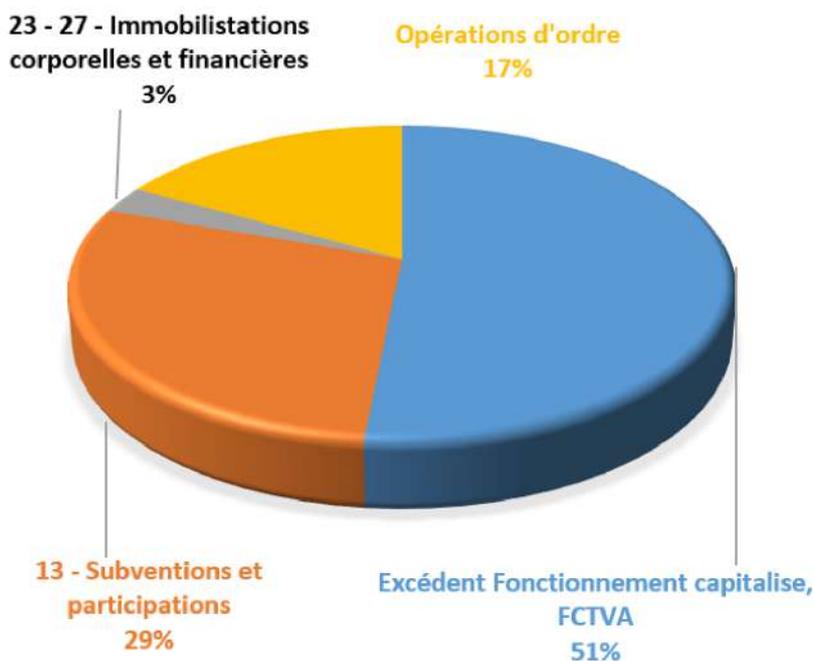
Les achats de matériels, de biens immobiliers, la réalisation de travaux (chapitre 21) sont de **158 785.33 €**.

Les travaux en cours (Chapitre 23) représentent une dépense de **611 460.03 €**.

Les opérations d'ordre (Amortissements) représentent **51 277.94 €**

RECETTES INVESTISSEMENT

Les recettes d'Investissement du Budget Principal arrêtées au 31 décembre 2021 s'élèvent à 2 044.717.53 €.



L'excédent de fonctionnement capitalisé, le FCTVA (chapitre 10) représente un montant total de **1 054 556.05 €**

Les subventions et participations reçues (Chapitre 13) s'élèvent à **589 029.41 €**

Les immobilisations corporelles et financières sont de **56 873.03 €**

Les opérations d'ordre (Amortissements) représentent **344 259.04 €**

Investissement 2021

Les travaux d'aménagement du Parking de Moussonvilliers se sont achevés en 2021, le reste à charge pour la Collectivité est de **31 275 €**.

Les aménagements de la rue Abbé Brionne à Longny au Perche pour un reste à charge de **94 169 €** et de la rue Bernard Pommier à Tourouvre pour un reste à charge de **113 363 €** ont été réceptionnés en 2021.

L'effacement des réseaux a représenté une dépense de **63 0439.18 €**, **69 665 €** ont été inscrits en restes à réaliser au 31/12/2021,

Les travaux d'Eclairage public 2021 s'élèvent à **5 026.74 €**, **250 622 €** ont été inscrits en restes à réaliser au 31/12/2021.

Les travaux d'extension de l'Ecole de Neuilly sur Eure ont débuté en 2020 et se sont achevés en 2021 pour un coût de **145 809 €** pour la Collectivité.

Le projet de Réhabilitation du Centre de Loisirs de Longny a été validé et les travaux devraient débuter au cours du 1er trimestre 2022 pour une fin de travaux prévue en 2023.

L'étude pour l'Aménagement de la Garderie de Tourouvre s'est poursuivie en 2021, les entreprises ont été retenues, le commencement des travaux est prévu au cours du 1er trimestre 2022.

L'étude pour l'installation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur pour le site scolaire de Longny-au-Perche et la piscine municipale a débuté et les travaux devraient être achevés en 2022.

BUDGETS ANNEXES

Budgets	FONCTIONNEMENT					INVESTISSEMENT				
	Dépenses	Recettes	Résultat	Reprise Résultat 2020	Résultat final 2021	Dépenses	Recettes	Résultat	Reprise Résultat 2020	Résultat final 2021
COMMERCE	3 938.02	6 448.13	2 510.11	4 582.04	7 092.15	2 497.62	0	-2 497.62	0	-2 497.62
DELTA AIR	10 235.82	10 614.41	378.59	201.89	580.48	1 037	8 408	7 371	39 976.05	47 347.05
GENDARMERIES	129 138	147 807.70	18 669.70	15 133.07	33 802.77	48 063.99	97 637.51	49 573.52	-37 500.51	12 073.01
IMPRIMERIE	7 297.42	13 339.84	6 042.42	39 063.28	45 105.70	15 891.36	23 837.04	7 945.68	-7 945.68	0
LECOQ	5 012.49	4 985.55	-26.94	-1 406.52	-1 433.46	5 796.87	5 817.69	20.82	-4 348.18	-4 327.36
MUSEALES	205 956.11	190 475.41	-15 480.70	25 557.64	10 076.94					
OFFICES										
TOURISME	73 789.83	80 646.24	6 856.41	16 212.66	23 069.07					
VIABILITE	64 024.98	64 024.98	0	0	0	62 969.59	62 718.45	-251.14	-40 878.45	-41 129.59
ZA LONGNY	129 627.87	291 044.27	161 416.40	90 171.50	251 587.90	219 466.27	92 058	-127 408.27	-92 058	-219 466.27

CREDIT-BAIL

Ressources Humaines

Le service



Vice-président :
Franck POIRIER

2 agents
(1,5 ETP)

Responsable RH:
Magali LEGENTIL

Assistante RH et comptabilité:
Anaïs BARROIS (50%)

Sur le territoire

Le service des Ressources Humaines se situe au siège de la Communauté de Communes des Hauts du Perche à Longny-au-Perche. Il est joignable du lundi au vendredi.

MISSIONS



- assure la gestion administrative et statutaire du personnel
- informe et apporte des conseils
- entretient les relations et négocie avec les partenaires sociaux



Faits marquants

L'année 2021 a de nouveau été impactée par la crise sanitaire. Les vacances scolaires de printemps ayant été avancées, le personnel rattaché aux écoles a du être placé en Autorisations Spéciales d'Absence. Malgré la crise sanitaire, l'année 2021 a été une année riche en recrutement. 12 nouveaux agents, dont 6 concernent des créations de poste, ont fait leur entrée à la CDC.

À propos des Équivalents Temps Plein (ETP)

Sur les 80 agents de la collectivité, un certain nombre interviennent au cours de la semaine dans différents services. Ce temps de présence apparaît dans le rapport d'activité sous forme de %



80 agents
68.98 ETP



2 568 462,27 €

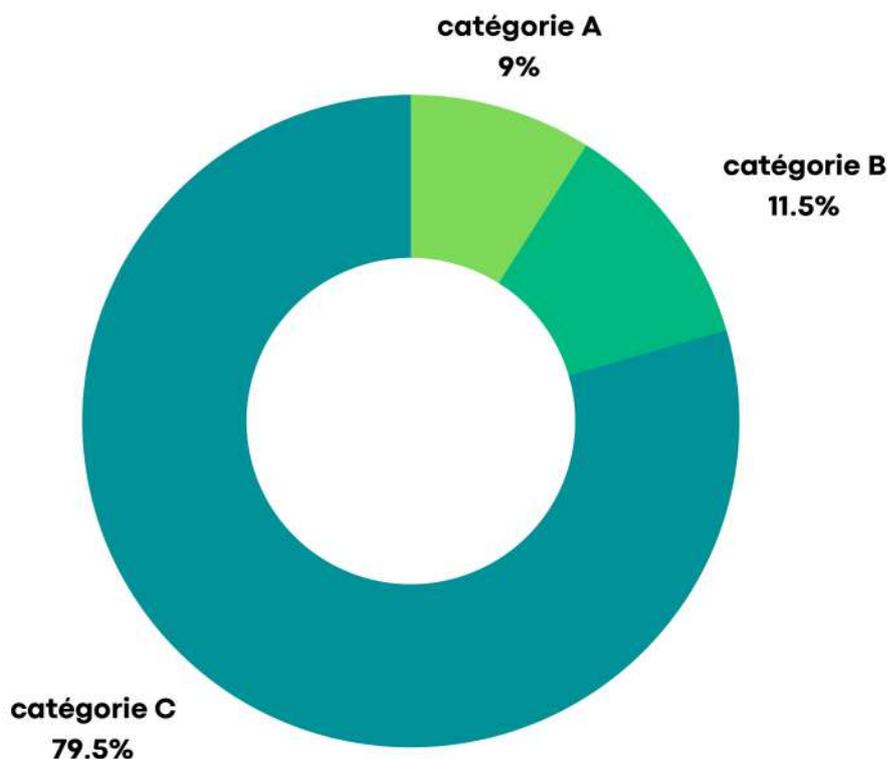
Masse salariale



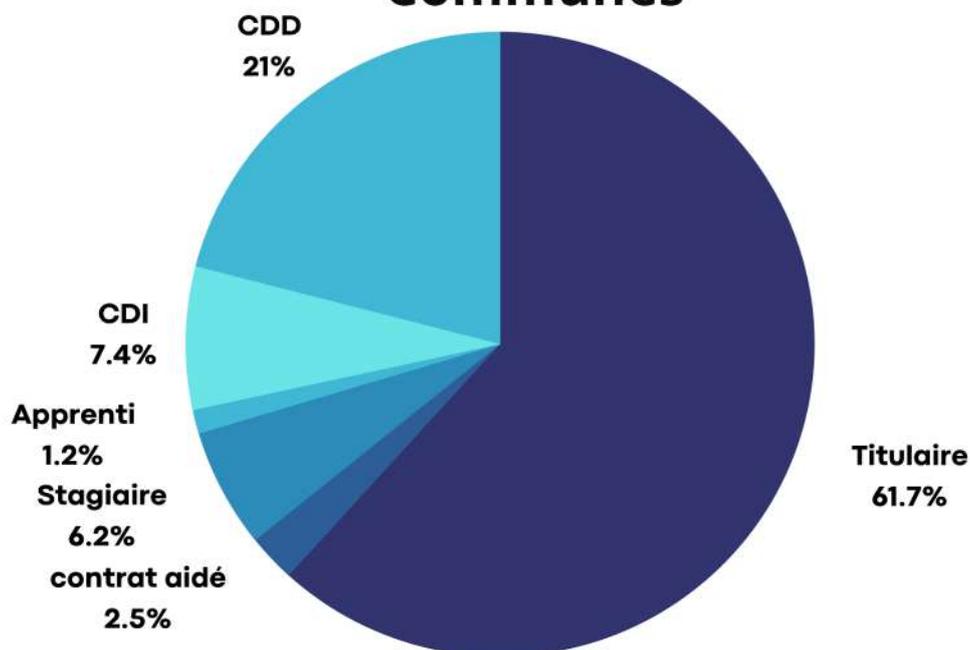
+ 291 876,37 €

Ressources Humaines

Répartition des agents par catégorie



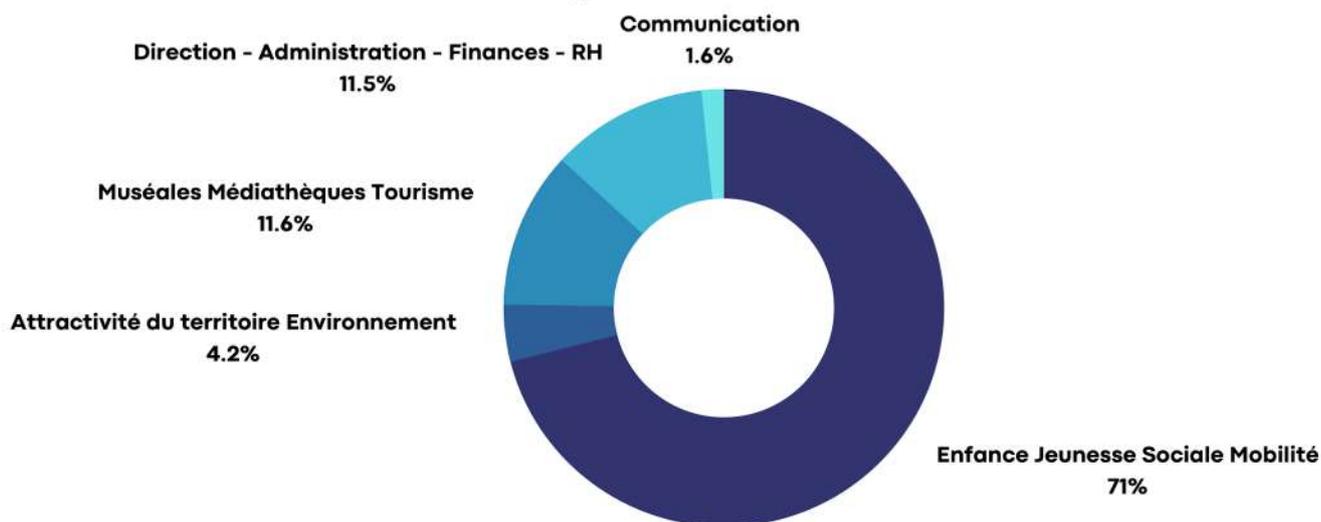
Statuts des agents de la Communauté de Communes



Évolution de la masse salariale 2020/2021

La masse salariale a augmenté de 291 876,37 € en 2021. Elle était de **2 276 585,90 €** en 2020 et de **2 568 462,27 €** en 2021. Cette augmentation est liée à la nomination sur des postes vacants courant 2020 et pourvus à la fin de cette même année, puis à la création de nouveaux emplois au cours de l'année 2021 pour permettre à la collectivité de remplir pleinement ses compétences dans les domaines de la petite enfance, du social, de l'économie, de l'assainissement et des services à la population. Cette évolution se chiffre à 137 500 €. Un montant qui correspond au second semestre 2021 date à laquelle les nouveaux agents ont pris leurs fonctions. Le reste de l'augmentation se justifie par l'instauration d'une prime de précarité depuis janvier 2021 attribuée aux contrats de moins d'un an. Il s'agit principalement de contrats de remplacement d'agents placés en congé maladie.

Masse salariale par service en % en 2021



Services	Coût global (salaires et charges)	en % de la masse salariale globale
Direction - Administration - Finances - RH	296 434,52	11,54 %
Enfance Jeunesse Social Mobilité	1 824 158,12 €	71,03 %
Muséales - Médiathèque - Tourisme	297 234,22 €	11,57 %
Attractivité du Territoire et Environnement	108 477,07 €	4,22 %
Communication	42 158,34 €	1,64 %
Total	2 568 462,27 €	100 %

03#

Des compétences

Enfance et jeunesse

Pôle Enfance Jeunesse, Social et Mobilité

1- ENFANCE JEUNESSE

Les Multi Accueils
Les écoles
Le restaurant scolaire
Les garderies
Les accueils de loisirs
Le Club Ados
La Ludothèque

2- SOCIAL

La Maison France Services
Le CIAS
Les maisons médicales



ENFANCE JEUNESSE, SOCIAL ET MOBILITÉ

Le pôle



60 agents

(49.27 ETP)

Vice-présidents :

Pascal COUDRAY
Evelyne REVET

Directrice du pôle :

Virginie FOUCHET (70%)

Coordinateurs :

Laëtitia DUVAL-ROUSSEL
Marie-Laurence PELLERIN
Delphine LAGADEC
Angèle JOUSSELIN, Alias AJAL(01/10)
Charlie LECONTE
Élise SPYRATOS

Les missions

- Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale
- Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants
- Accompagner les familles et les habitants dans leurs relations avec l'environnement et leur cadre de vie
- Créer les conditions favorables à l'autonomie à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles
- Animer le Centre Intercommunal d'Actions Sociales

Sur le territoire

Le pôle Enfance Jeunesse Social Mobilité se décline en deux grands services

Le service enfance jeunesse

- o Deux Multi-accueils 0 – 4 ans,
- o Quatre écoles primaires,
- o Cinq garderies périscolaires,
- o Quatre restaurants scolaires
- o Deux accueils de loisirs primaires 3 - 12 ans,
- o Un Club Ados 12 -17 ans,
- o Une ludothèque.

Le service social et mobilité

- o La Maison France Services,
- o Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales qui assure l'aide alimentaire, la domiciliation, les aides facultatives, le portage de repas, le transport à la demande et le p'tit bus.

Faits marquants

- La structuration du service Social avec la labellisation de la Maison France Services,
- le recrutement d'un coordinateur des Actions Sociales,
- La création du Relais Petite Enfance



Le service petite enfance**18 agents**

(16,24 ETP)

**Vice-président :**

Pascal COUDRAY

Directrice du pôle :

Virginie FOUCHET

Directrices**Les 1er Pas :**

Lætitia DUVAL-ROUSSEL

Baby Perche :

Marie-Laurence PELLERIN

Sur le territoire

Deux établissements du Jeune Enfant sont implantés sur le territoire.
« Les Premiers Pas » à Tourouvre créée en 2006, dispose d'un agrément de 15 places. Elle est ouverte de 7h30 à 18h30.

« Baby Perche » à Longny-au-Perche qui peut accueillir 25 enfants est ouverte de 7h00 à 18h30.

Les structures possèdent un agrément délivré par la Protection Maternelle et Infantile de l'Orne et soutenues par la CAF de l'Orne.

Faits marquants

- Apporter une solution de garde d'enfants aux parents
- Permettre aux parents de retrouver une activité professionnelle
- accompagner le tout-petit dans ses apprentissages
- favoriser la sociabilisation de l'enfant
- Accompagner les parents dans leur fonction parentale
- Impact de la crise sanitaire avec la fermeture des structures en avril,
- reprise progressive des activités avec la Médiathèque / la ludothèque et de l'Éveil au yoga,
- Lancement du projet passerelle petite enfance entre les structures petite enfance et les écoles - les accueils de loisirs,
- Maintien des séances d'analyse de pratique pour les professionnels en partenariat avec le CAMSPP,
- Journée pédagogique organisée sur le thème de la communication gestuelle associée à la parole,
- Arrivée de l'Éducatrice de jeunes Enfants à mi-temps au sein de Baby-Perche et sur le service Relais Petite Enfance (ouverture prévue en 2022),
- Nouvelle orientation sur le projet d'extension du Multi Accueil Baby Perche pour la création d'une Maison de la Petite Enfance en intégrant le futur Relais Petite Enfance.

MISSIONS**Quelques chiffres marquants :**

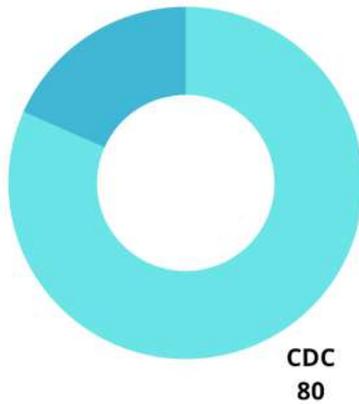
93 enfants
82 familles accueillies



Taux d'occupation moyen
64,31%



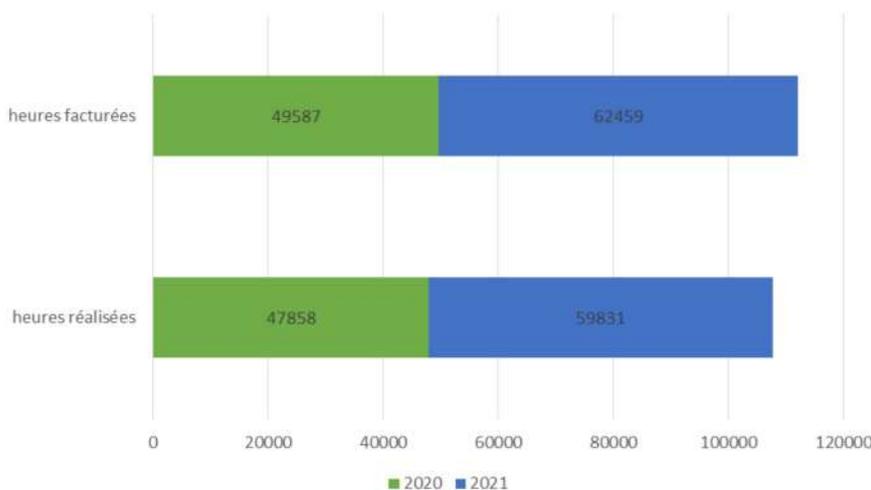
59 831 heures réalisées
contre 47 858 en 2020

Les effectifsLes Multi Accueils 0-4 ans
18

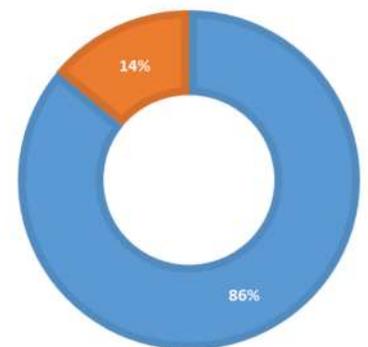
Part dans la masse salariale de la CdC

La fréquentation

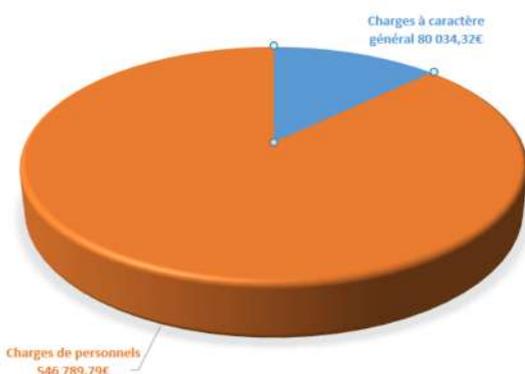
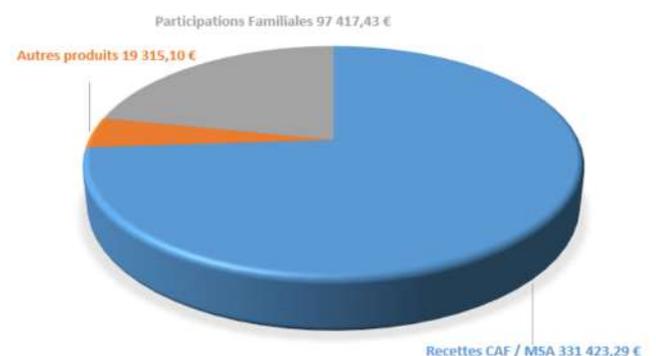
Taux d'occupation moyen 64,31%



■ enfants CDC ■ enfants Hors CDC



- Heures facturées = heures prévisionnelles inscrites au contrat (absences non déduites)
- Heures réalisées = temps passé réellement à la crèche

Le coût de fonctionnement du serviceDÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
Elles s'élèvent à 626 824,11 €.RECETTES DE FONCTIONNEMENT
Elles s'élèvent à 448 155,82 €.Le reste à charge pour la CdC s'élève à 178 668,29€

Le service

**23 agents**

(10.58 ETP)

Vice-président :

Pascal Coudray

Directrice du pôle :

Virginie FOUCHET

Agents

Delphine LAGADEC (30%)

Angèle JOUSSELIN, puis

Alias AJAL (depuis oct 2021)

(30%)

Sur le territoire

Depuis 2018, les écoles primaires du territoire fonctionnent par dérogation en 4 jours. Un partenariat fort lie les établissements scolaires et les services de la CdC des Hauts du Perche.

Il se traduit par la signature et la mise en œuvre d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT) qui adhère à la charte qualité « plan du mercredi ». Rappelons que la commune nouvelle de Longny-les-Villages regroupe les écoles primaires de Longny-au-Perche et Neuilly-sur-Eure et la commune nouvelle de Tourouvre au Perche avec les écoles primaires de Tourouvre et de Randonnai.

HORAIRES



École primaire de la Jambée
de Longny-au-Perche :

pour les maternelles

8h30 - 11h45

13h15 - 16h00

pour les élémentaires :

8h30 - 12h00

13h30 - 16h00

École primaire des Sources de
l'Eure de Neuilly s/Eure :

8h30 - 11h45

13h15 - 16h00

École primaire Nouvelle France
de Randonnai :

8h50 - 12h15

13h45 - 16h20

École primaire Albert Bailly de
Tourouvre* :

8h50 - 12h00

13h30 - 16h30

fin des cours à 11h30 reprise
13h pour la maternelle durant
la période Covid

Faits marquants

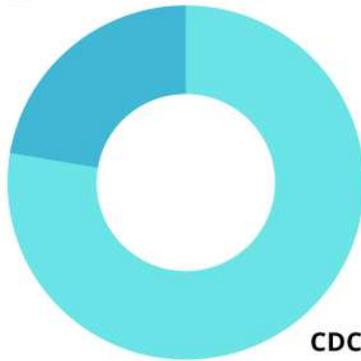
- Année difficile avec la succession des protocoles sanitaires
- Fermeture d'une classe à l'école Albert Bailly à la rentrée scolaire 2021/2022.
- Validation des noms des écoles des Sources de l'Eure de Neuilly s/Eure et de l'école de la Jambée à Longny-au-Perche
- inauguration du nouveau bâtiment côté maternelle à l'école primaire de Neuilly s/Eure,
- Investissement de 48 734€ pour le projet socle numérique : acquisition équipement et ressources numériques : Montant du financement par la collectivité : 15 876,00 € Montant de la subvention : 32 858,00 €
- Achat d'ouvrages pour équiper les bibliothèques des écoles = 1 500€ par école, reste à charge 100€.
- Accompagnement financier à hauteur de 44 977,93€ pour 49 élèves scolarisés à l'école primaire privée Notre-Dame.

Le chiffre marquant :



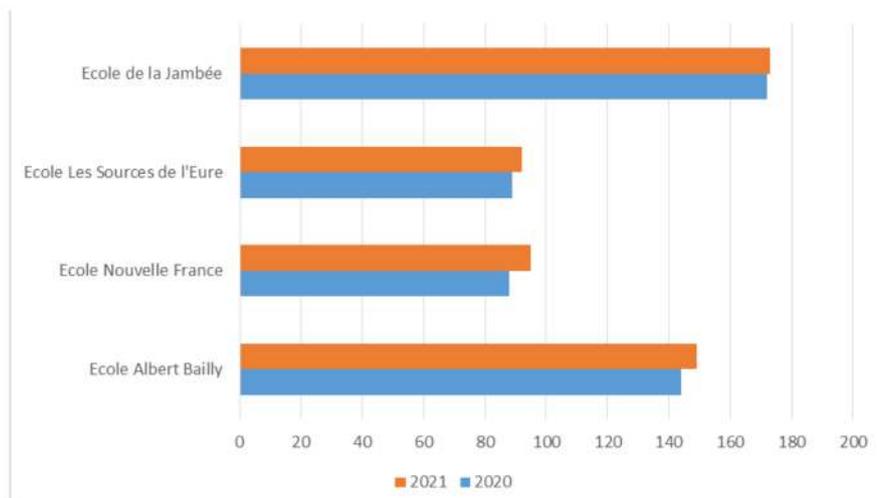
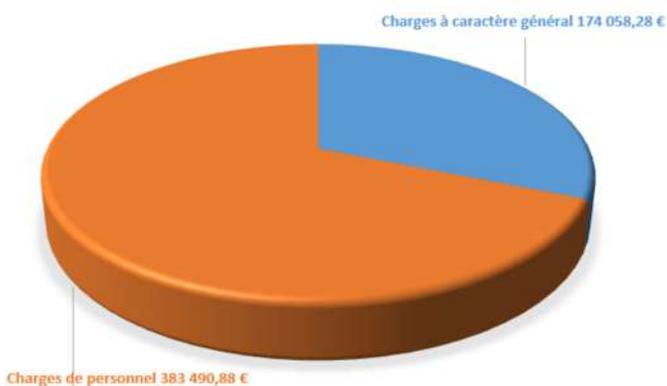
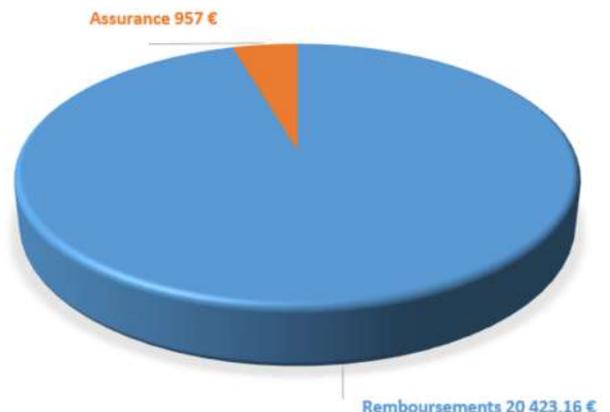
9

**C'est le nombre d'élèves en plus scolarisés en 2021
par rapport à 2020**

Les effectifsLes Ecoles
23CdC
80

Part dans la masse salariale de la CdC

16.74%

La fréquentation 2021 :
509 élèves contre 500 en 2020Le coût de fonctionnement du service 557 549,16 €DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
Elles s'élèvent à 557 549,16 €.RECETTES DE FONCTIONNEMENT
Elles s'élèvent à 21 380,16 €Le reste à charge pour la CdC s'élève à 536 169 €

Le service**27 agents**

(8.61 ETP)

Vice-président :

Pascal COUDRAY

Directrice du pôle :

Virginie FOUCHET

Agents

Delphine LAGADEC (20%)

Angèle JOUSSELIN, puis

Alias AJAL (depuis oct 2021)
(20%)**Sur le territoire**

Cela se traduit par quatre restaurants scolaires au sein des quatre écoles primaires. Un travail est engagé dans le cadre du Projet Alimentation Territoire porté par le Parc Naturel Régional du Perche.

Ainsi, l'approvisionnement des produits se fait prioritairement sur le territoire. De même, des produits de saison et des produits issus de l'agriculture biologique sont proposés. La collectivité a la volonté de proposer, aux enfants scolarisés dans ses écoles, des repas qui répondent à ce programme.

À partir de ses orientations, les menus sont élaborés par les cuisiniers et validés par une diététicienne.

Chaque cuisine travaille avec un laboratoire d'analyse agroalimentaire afin de réaliser des analyses microbiologiques des denrées et des surfaces. Celles-ci sont effectuées chaque trimestre.

MISSIONS

La restauration scolaire répond à une double exigence:

- 1- maintenir la qualité nutritionnelle des repas.
- 2- mieux informer les parents, notamment sur les questions liées à la sécurité alimentaire.

Pour les écoles primaires, la responsabilité de la restauration relève de la CdC des Hauts du Perche, l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

**Faits marquants**

- le départ en retraite de Mme Catherine Meunier cuisinière au restaurant scolaire de Longny-au-Perche et recrutement de Boris Avril,
- de nouveaux fournisseurs ont été testé afin de tendre vers le critère des 20% des produits issus de l'agriculture biologique,
- La collectivité a bénéficié d'un accompagnement financier à hauteur de 33 600 € (100% du projet) de l'état pour équiper ses cuisines et permettre de financer un projet avec les cantines nourricières.

**Quelques chiffres marquants :**

58 265 repas servis en
2021
contre 43 565 en 2020



coût moyen
d'un repas 7,48€

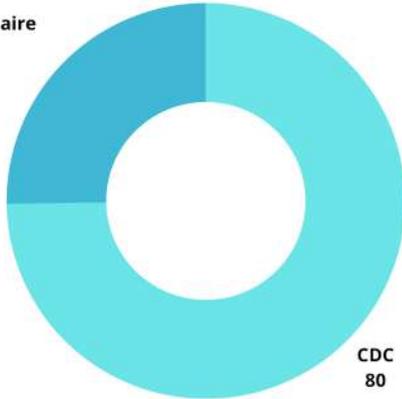
03#

Des compétences
Enfance et jeunesse

Restauration scolaire

Les effectifs

Restauration scolaire
27

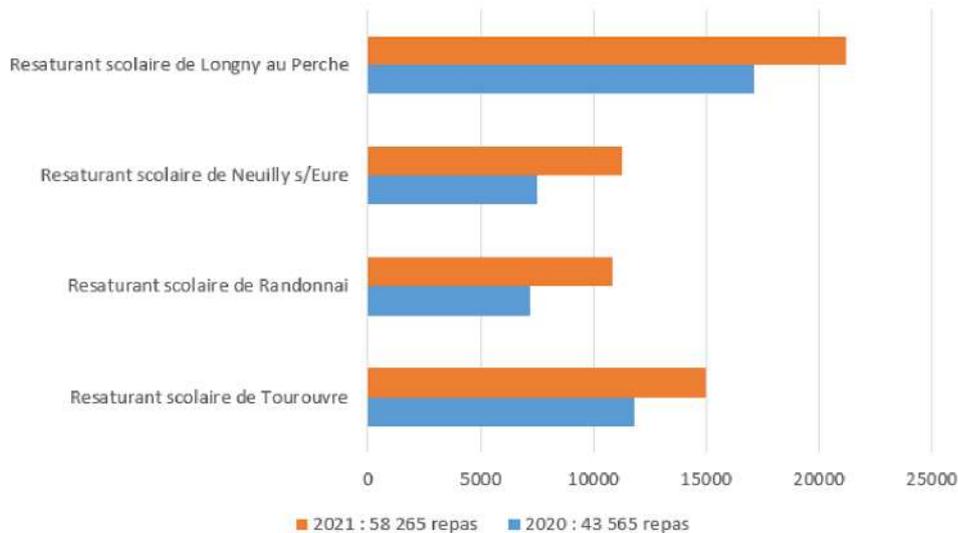


CdC
80

Part dans la masse salariale de la CdC

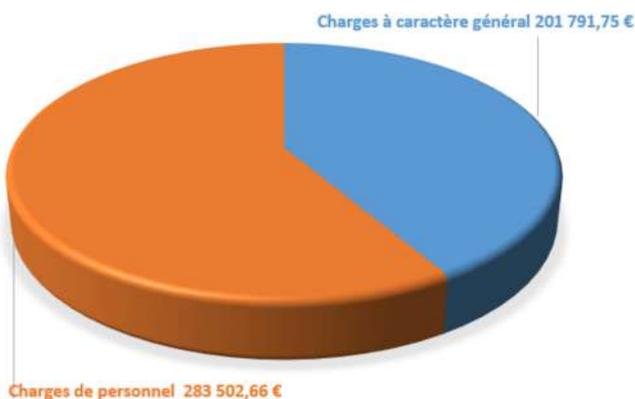
11.24%

Fréquentation

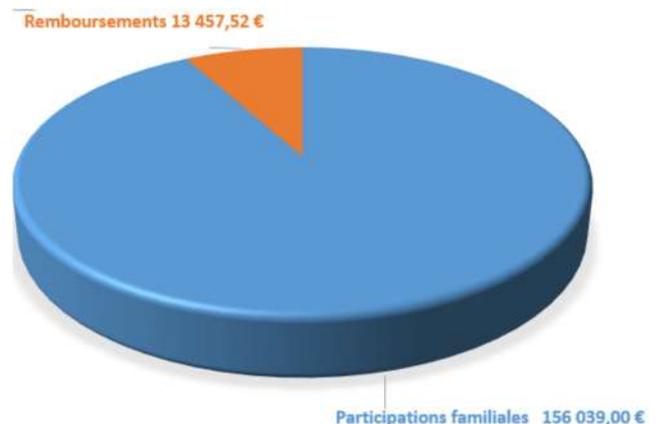


Le coût de fonctionnement du service

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
Elles s'élèvent à 485 294,41 €.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT
Elles s'élèvent à 169 497,42 €



Le reste à charge pour la CdC s'élève à 315 796,99 €

Le service



17 agents

2.65 ETP

Vice-président :

Pascal COUDRAY

Directrice du pôle :

Virginie FOUCHET

Agents :

Delphine LAGADEC (10%)

Angèle JOUSSELIN, puis

Alias AJAL (depuis octobre
(2021) (10%)

Sur le territoire

Les garderies périscolaires fonctionnent avant et après la classe au sein des 4 écoles primaires du territoire les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Un cinquième site a été mis en place au sein de la commune nouvelle de Charency suite à la fermeture de l'école en 2018.

Le tarif à la journée est de 1€ par enfant. Que l'accueil soit matin et soir, uniquement le matin ou le soir.

La communication avec les familles est un point essentiel pour faire le relais avec l'école. En cas de problème, l'équipe enseignante informe les animateurs qui relayent l'information.

HORAIRES



Garderie École primaire de la
Jambée
de Longny-au-Perche :
7h00 à 8h20
16h00 à 18h30

Garderie École primaire des
Sources de l'Eure
de Neuilly s/Eure :
7h00 à 8h20
16h00 à 18h30

École primaire Nouvelle France
de Randonnai :
7h00 à 8h40
16h20 à 18h30

Point d'accueil à St-Maurice lès-
Charency:
7h30 à 8h30
16h40 à 18h30

Garderie École primaire Albert
Bailly de Tourouvre :
7h00 à 8h45
16h30 à 18h30

Faits marquants

- Projet de construction d'une nouvelle garderie sur Tourouvre qui devrait débuter en février 2022,
- année difficile avec les différents protocoles sanitaires et le non brassage des élèves.

La garderie de Tourouvre



Le chiffre marquant :



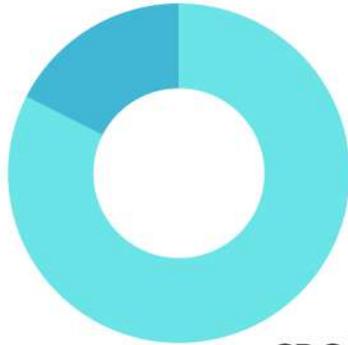
143 enfants fréquentent en moyenne par jour
les 5 garderies

Les effectifs

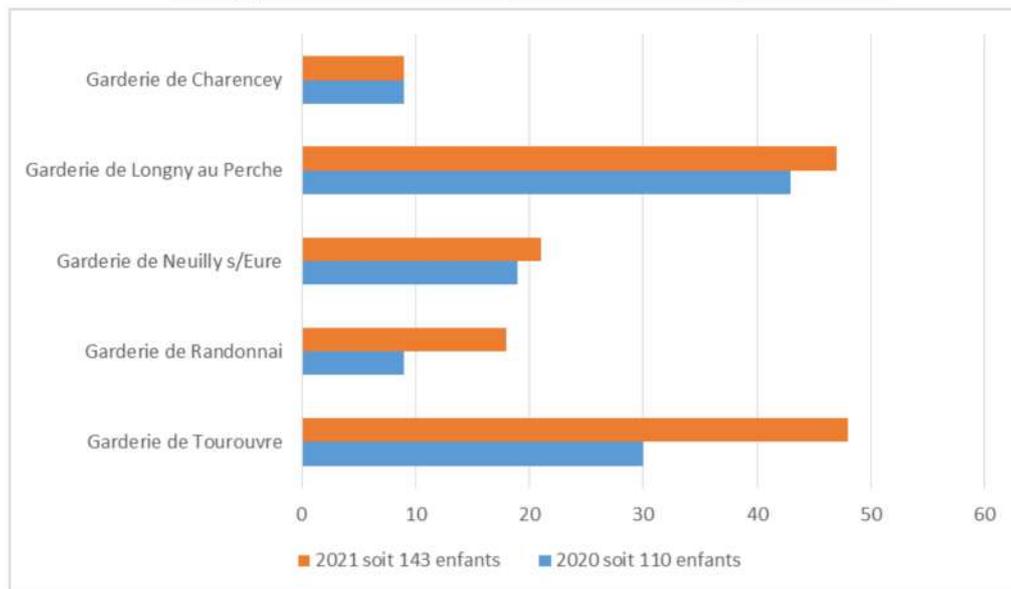
Garderies

17

Part dans la masse salariale de la CdC

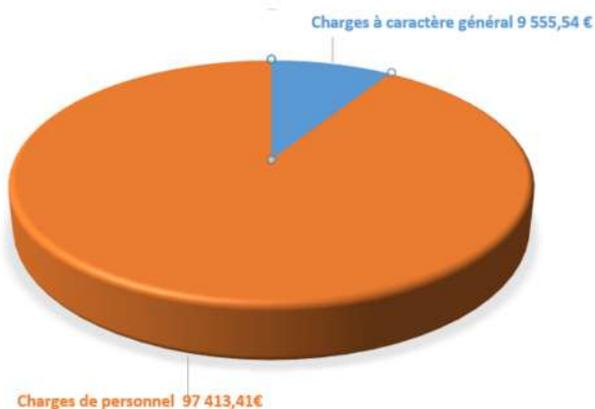
CDC
80

3.86%

Moyenne de fréquentation par siteLe coût de fonctionnement du service

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 106 968,95€.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 19 203,77 €

Le reste à charge pour la CdC s'élève à 87 765,18 €

Le service

**21 agents**

4.54 ETP

Vice-président :

Pascal Coudray

Directrice du pôle :

Virginie FOUCHET

Coordinatrice secteur**Tourouvre:**

Delphine LAGADEC (40%)

Coordinateur secteur Longny:

Alias AJAL (depuis oct 2021)

(40%)

Sur le territoire

Deux structures accueillent les enfants de 3 à 12 ans à Randonnai et Longny-a-Perche les mercredis et les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année) à la demi-journée ou journée complète. Elles sont ouvertes de 7h30 à 18h30. Des navettes au départ de Neuilly s/Eure et Tourouvre sont mises en place pour amener les enfants sur les différents sites.

Les structures possèdent un agrément délivré par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et au sport de l'Orne et soutenues par la CAF de l'Orne.

tarifs: QF/prix de journée av repas

Moins de 300 € = 7,70€

De 300 à 700 € = 8,70€

De 700 € à 1000 € = 9,70€

Plus de 1000 € = 10,70€

MISSIONS



- Organiser le temps des mercredis et vacances pour les enfants de 3 à 12 ans
- Accueillir les enfants dans des lieux d'accueil, au sein duquel les équipes d'animateurs mettent en place des projets d'animation collective pour les enfants en privilégiant la vie de groupe et la participation.
- Éduquer à la vie collective, à la pratique d'activités diversifiées afin de vivre ensemble des moments uniques de découverte et de prise d'autonomie.

Faits marquants

- Départ en formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) pour deux animateurs permanents pour assurer à terme la continuité du service,
- Validation du projet de réhabilitation de l'accueil de loisirs de Longny au perche,
- Augmentation de la fréquentation de + 23% ce qui implique que les familles inscrivent de nouveau les enfants après la situation sanitaire depuis 2020,
- le recrutement d'un nouveau coordinateur enfance suite au départ de Mme Angèle Jouselin,
- une ouverture supplémentaires trois semaines en août

Quelques chiffres marquants:



323 enfants
différents accueillis



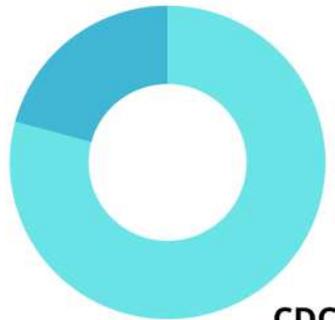
49 392 heures
réalisées



12 projets artistiques et
culturels mis en place

Les effectifs

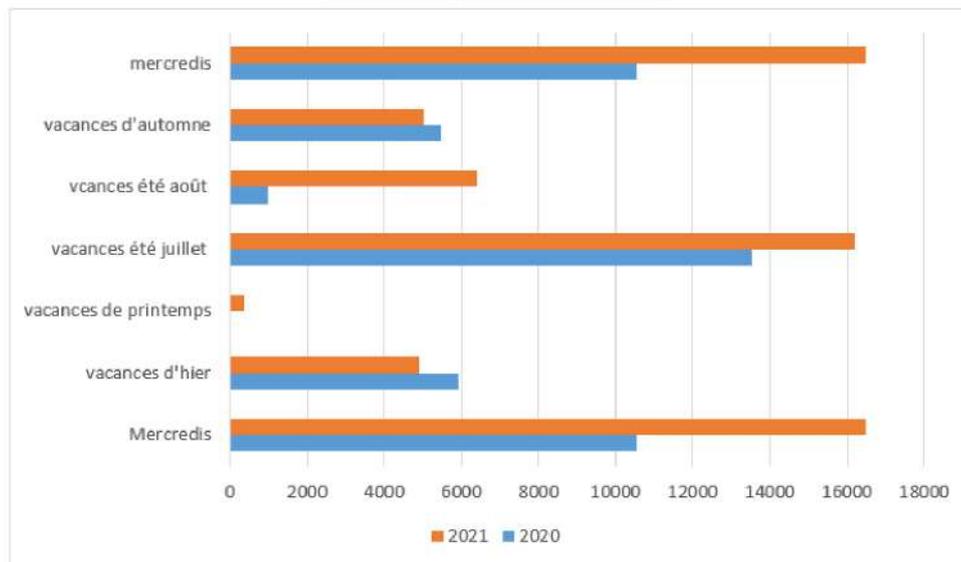
Accueil de loisirs
21



CDC
80

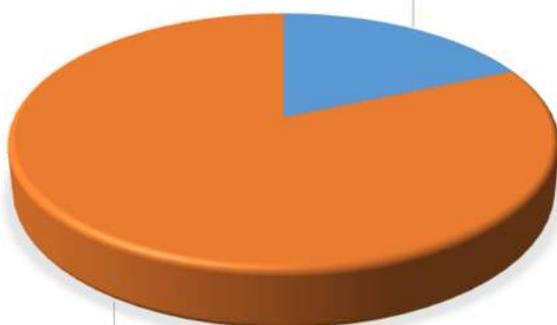
Part dans la masse salariale de la CdC

8.76 %

La fréquentationLe coût de fonctionnement du service**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Elles s'élèvent à 283 486,91 €.

Charges à caractère général 52 205,67 €



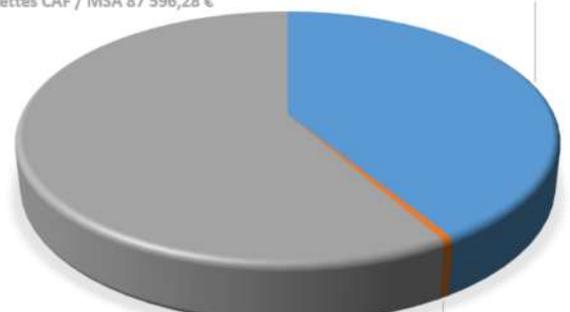
Charges de personnel 231 281,24 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 150 498,65 €

Recettes CAF / MSA 87 596,28 €

Participations familiales 62 120,00 €



Remboursements 782,37 €

Le reste à charge pour la CdC s'élève à 132 988,26 €

Le service**2 agents****1,37 ETP****Vice-président :**

Pascal Coudray

Directrice du pôle :

Virginie FOUCHET

Coordinateur jeunesse :

Charlie LECONTE (80%)

Animateur jeunesse :

Kenan ARICI

MISSIONS**> Accueillir les jeunes**

dans un lieu d'échanges et de rencontre conforme à la réglementation des accueils de loisirs à caractère éducatif de mineurs. Il est un véritable lieu d'expérimentation sociale au travers duquel les groupes peuvent se rencontrer, discuter, confronter des idées, coopérer ou co-élaborer des projets...

> Une mission d'animation

qui permet de travailler sur des notions fondamentales de socialisation, au travers d'actions collectives: séjours, sorties, ateliers créatifs, soirées... Rassembler les jeunes autour d'une réalisation collective resserrer les liens sociaux,

> Une mission de prévention et d'information

par un ensemble d'actions. Elle se traduit par une mise en place de rencontres régulières et le développement d'une dynamique de travail en réseau avec les acteurs socio éducatifs qui œuvrent en direction de la jeunesse, afin d'élargir la démarche de prévention à d'autres champs (emploi, logement, accès au droit...).

Sur le territoire

Le Club Ados est une structure qui accueille les jeunes âgés de 12 à 18 ans. Situé à Randonnai, il est ouvert à l'année :

-Temps scolaires : le mercredi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 19h à 22h30.

-Vacances scolaires (sauf fin d'année) de 9h00 à 17h30.

Des navettes au départ de Longny et Tourouvre amènent les jeunes.

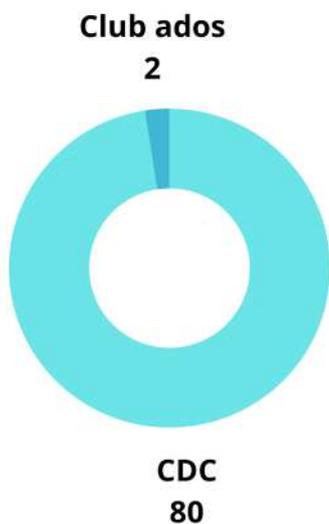
Depuis 2020 le coordinateur est identifié sur le dispositif promeneurs du Net. Les promeneurs du Net est une action éducative sur la Toile. Le but est l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante.

Faits marquants

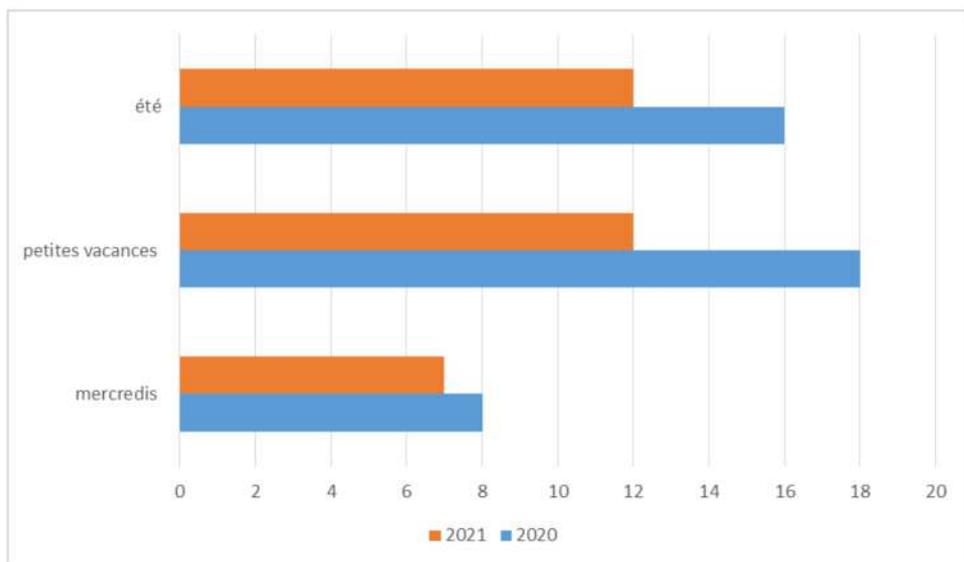
- Projet de l'année les cultures urbaines: Break dance, etc..
- projet BD, jeux vidéo et création d'une borne d'arcade en partenariat avec la médiathèque,
- Soirée concert à la Luciole,
- départ en formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) pour l'animateur jeunesse,
- nouveaux temps de rencontre le vendredi soir avec les jeunes dès 17h à Longny au perche pour assurer une continuité après le collège,
- Animations délocalisées au sein des communes de la cdc tout l'été,
- Animations vidéo et jeux de société au collège de Longny,
- un séjour sous tente à la base de loisirs de Colmont de élaboré par les jeunes = 10 ont pu en profiter,

Quelques chiffres marquants:**5 projets culturels
et artistiques****une adhésion
annuelle à 11€****31 jeunes accueillis
en 2021**

Les effectifs



Part dans la masse salariale de la CdC

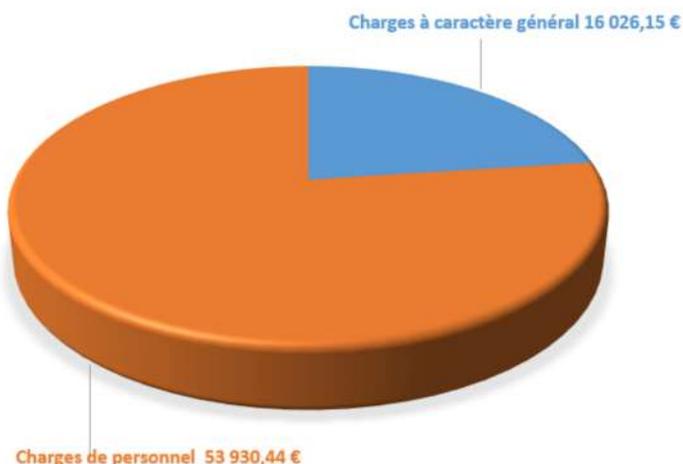


Moyenne de Fréquentation
par session

Le coût de fonctionnement du service

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 69 956,59 €.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 15 232,00 €



Le reste à charge pour la CdC s'élève à 54 724,59 €

Le service**2 agents**

1 ETP

Vice-président :

Pascal Coudray

Directrice du pôle :

Virginie FOUCHET

Coordinateur Jeunesse

Charlie LECONTE (20%)

Ludothécaire :

Angéline GESLAIN

Deux bénévoles**Sur le territoire**

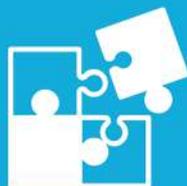
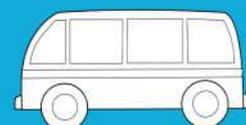
La ludothèque est un service intercommunal situé à Tourouvre. Adaptée au territoire dans lequel elle s'inscrit, elle propose des animations pour tous types de public. Elle est ouverte le mercredi de 14h à 18h et le vendredi 16h30 à 19h et de 14h à 18h durant les vacances scolaires. Une adhésion annuelle de 15€ est demandée.

Faits marquants

- 694 heures d'animations proposées,
- L'aménagement intérieur du Ludobus pour être fonctionnel et permettre un confort de travail,
- l'investissement de jeux et jouets ont permis de proposer de nouveaux univers pour les enfants,
- L'adhésion à l'ALF (association des ludothèques de France) a permis à la structure de renforcer son réseau et créer de nouveaux partenariats avec d'autres structures de jeux,
- lancement d'une réflexion sur le rapprochement de la ludothèque et de la médiathèque.

MISSIONS

- Promouvoir le jeu libre
- Valoriser le patrimoine ludique en possédant des jeux traditionnels de différents pays et époque, afin de les faire connaître à tous
- Favoriser l'accès aux loisirs en milieu rural
- Rompre l'isolement des populations en milieu rural, en créant du lien social, à travers le jeu
- Créer un lien social entre les générations, les habitants de différentes communes de la CDC des Hauts du Perche, les personnes de milieux sociaux et culturels différents.

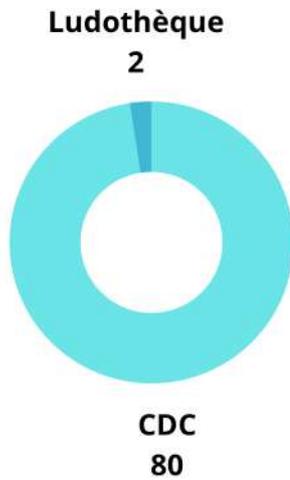
**Quelques chiffres marquants :**1250 jeux
empruntés1315 personnes
accueillies à la
ludothèque300
adhérents364 h d'animation
hors murs

03#

Des compétences
Enfance et jeunesse

Ludothèque

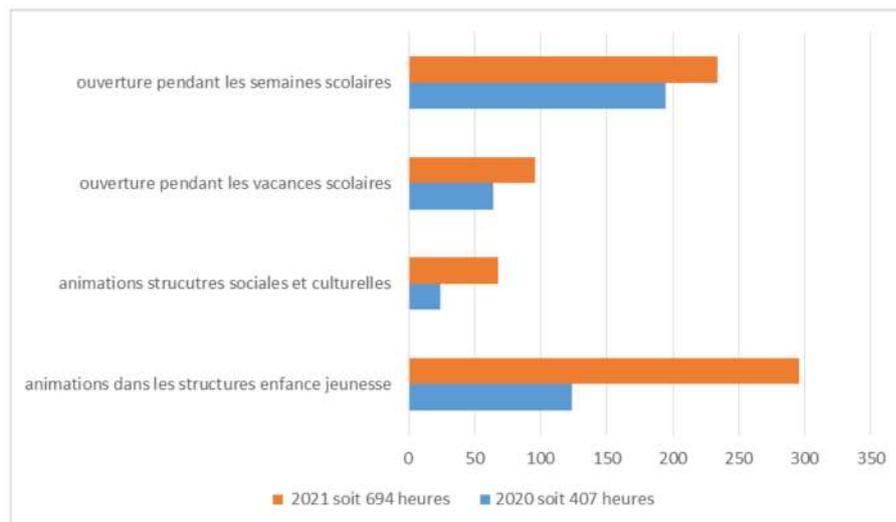
Les effectifs



Part dans la masse salariale de la CdC



Répartition des heures d'animation proposée par la structure



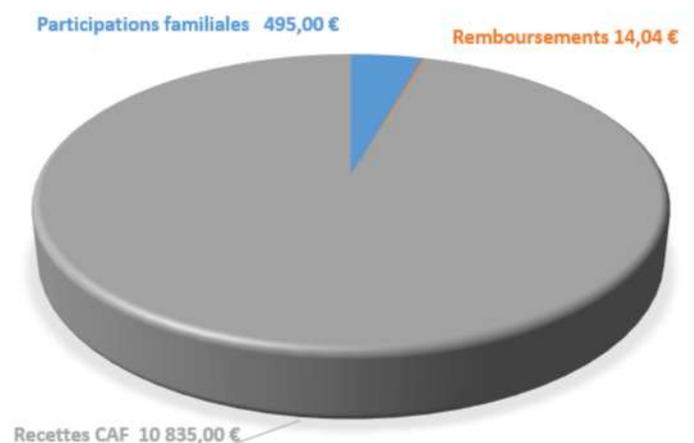
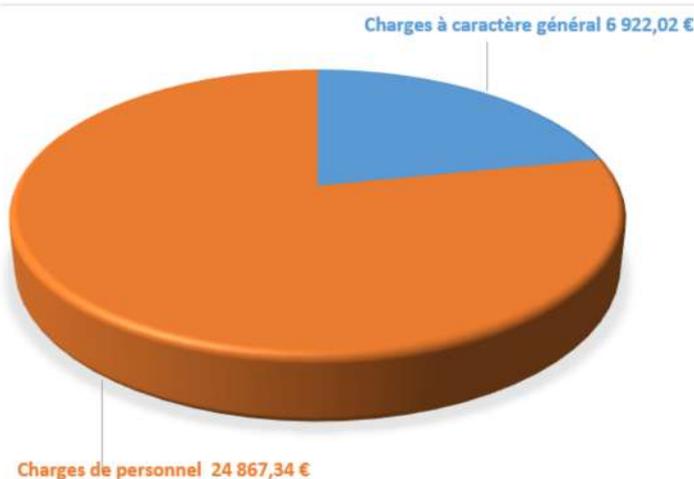
Le coût de fonctionnement du service

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 31 789,36 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 11 344,04 €



Le reste à charge pour la CdC s'élève à 20 445,32 €



Le service



4 agents

(1,6 ETP)

Vice-présidente :

Évelyne REVET

Directrice du pôle :

Virginie FOUCHET

Coordinatrice des Actions Sociales

Élise SPYRATOS (30%)

Agents France Services

Aleyda LEROY (30%)

Nadia DEVAUX (30%)

Conseillère numérique:

Stéphanie ROLLET (70%)

Sur le territoire

La structure est installée au siège de la CdC à Longny-les-Villages. elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

3 bureaux de confidentialité dont un est équipé d'un ordinateur connecté sont mis à disposition ainsi qu'un espace d'attente avec copieur, scanner, tablette et documentations.

Le service garantit au sein de France Services est :

- La Direction Générale des Finances Publiques
- Le Ministère de l'Intérieur
- Le Ministère de la Justice
- La Poste
- Pôle emploi
- Le Conservatoire National des Arts et des Métiers
- La Caisse Nationales des Allocations Familiales
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La Mutualisation Sociale Agricole (MSA)
- la Mission Locale,
- ETS (Entreprise de Travail Solidaire) et le conseil départemental via l'assistante sociale via des permanences physiques.

Trois agents assurent l'ensemble des demandes des usagers.

MISSIONS



- Mettre en place un guichet physique permettant aux habitants d'accéder aux services publics essentiels,
- Accueillir, informer et orienter les habitants,
- Aider aux démarches administratives,
- Mettre en relation avec les partenaires
- Former les agents France Services pour mieux accompagner les habitants
- mettre à disposition un espace public numérique.

Faits marquants

- Réalisation de travaux pour l'aménagement de la future maison France Services et achat d'équipement à hauteur de 19 433,62€ reste à charge cdc (6 528,93€)
- Labellisation France Services de la Maison des Services Aux Publics,
- Deux Agents sont positionnés et bénéficient des formations socles obligatoires,
- Protocole sanitaire = Accueil des usagers exclusivement sur RDV
- Arrivée de la coordinatrice des actions sociales en juillet qui coordonne le service,
- Validation du recrutement d'une conseillère numérique via le dispositif France Relance financé par l'État, à hauteur de 70% de son temps de travail. Elle intervient en parallèle à la médiathèque de Longny (30%)
- lancement d'un diagnostic autour de l'accès au numérique en direction des habitants et des secrétaires de mairie,

Quelques chiffres marquants:



303 demandes

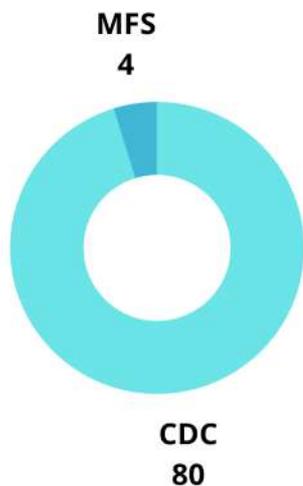


71% des usagers effectuent leur démarche avec l'agent





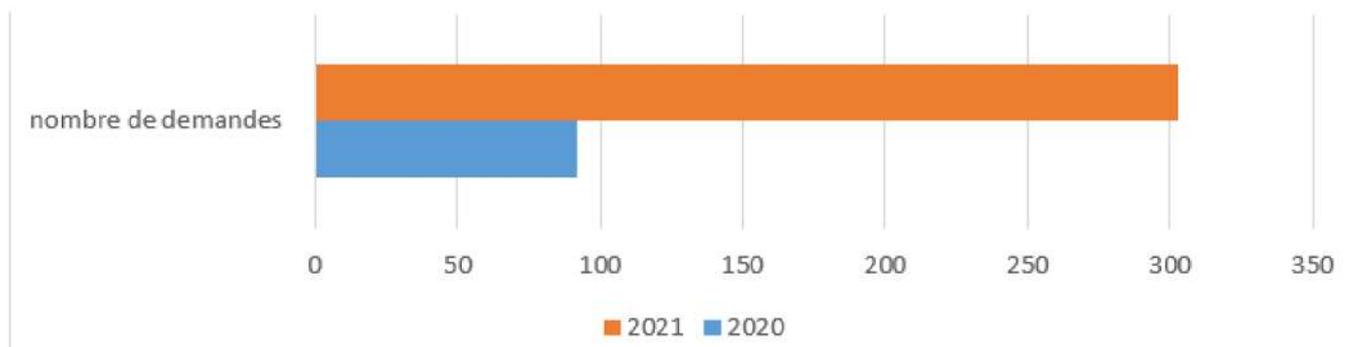
Effectifs



Part dans la masse salariale de la CdC



La fréquentation

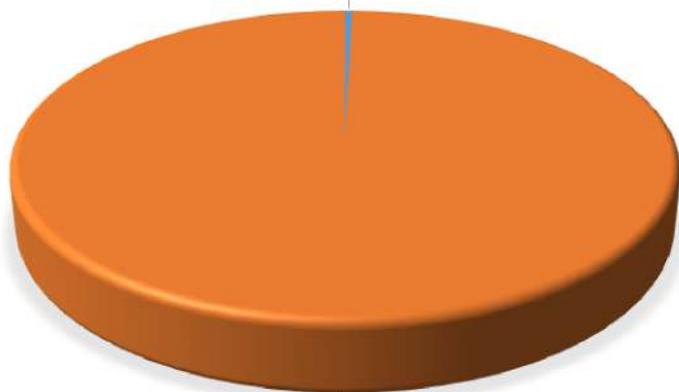


Le coût de fonctionnement du service

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 65 686,00 €.

Charges à caractère général 284,61 €

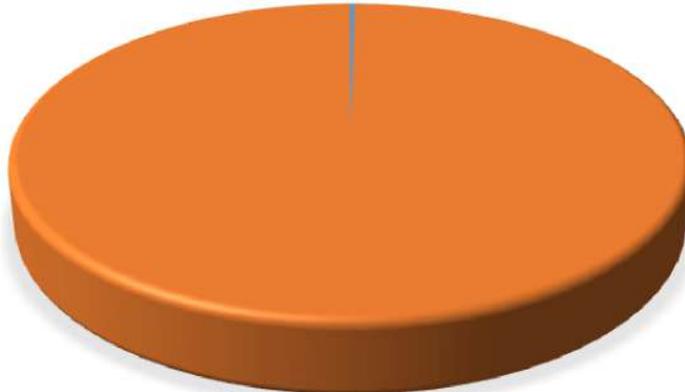


Charges de personnel 65 401,39 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 37 095,40 €

Remboursements 95,40 €



Subventions Etat 37 000 €

Le reste à charge pour la CdC s'élève à 28 590,60



Le service

4 agents

0,95 ETP

Vice-présidente :

Évelyne REVET

Directeur :

Denis GRANGE

Directrice adjointe :

Virginie FOUCHET (30%)

Coordinatrice des Actions Sociales

Élise SPYRATOS (70%)

Agents

Manon COTHEREAU (47,88%)

Nadia DEVAUX (70%)

Sylvie HAMELIN (87,7%)



Sur le territoire

Le centre intercommunal d'action sociale des Hauts du Perche (CIAS) est un établissement public intercommunal créé le 1er Janvier 2017, en même temps que la CDC des Hauts du Perche. Ses bureaux sont installés au siège de la cdc. il est ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Le CIAS a vocation à mener des actions sociales cohérentes et variées. Le CIAS des Hauts du Perche a entraîné la disparition des CCAS. Un travail étroit est organisé avec les travailleurs sociaux pour que l'accompagnement des personnes en difficultés soit réalisé efficacement.

Au-delà de l'attention portée à l'accompagnement individuel, le CIAS souhaite développer les actions collectives. Il s'agit d'un travail complémentaire devant émaner d'une analyse de besoin réalisée sur le territoire des Hauts du Perche.

Faits marquants

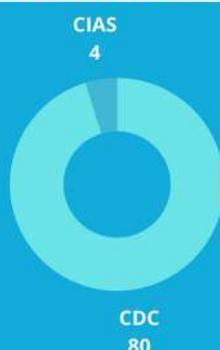
- Mise à disposition de la Directrice du pôle Social Mobilité Enfance et jeunesse pour l'animation du pôle,
- Arrivée d'une coordinatrice des actions sociales,
- Positionnement d'un agent à temps complet,
- Lancement d'une démarche de réflexion autour du Projet Social de Territoire,
- Création d'un règlement intérieur des aides facultatives avec les travailleurs sociaux du secteur (finalisation sur 2022)
- Création d'une commission permanente pour l'étude des différentes demandes non conditionnées par les travailleurs sociaux,
- Création d'une charte des bénévoles de l'aide alimentaire,
- Soutien aux associations à hauteur de 8 499€
- Projet d'animations collectives à destination des publics vieillissants et éloignés (Bénéficiaires de l'aide Alimentaire et du Portage de repas) qui se déroulera en 2022,
- 3 bourses au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) attribuées,
- 4 bourses au permis de conduire attribuées

MISSIONS



- le portage de repas (en collaboration avec l'EHPAD pour la fabrication des repas)
- un service de transport à la demande et un bus
- L'attribution d' aides financières ponctuelle
- l'aide alimentaire
- la domiciliation
- le traitement de dossiers d'aide sociale
- L'aide à la formation BAFA
- L'aide à la mobilité
- le soutien aux associations reconnues d'intérêt général

Les effectifs



Part de la masse salariale dans la CdC

1.21%

Le service**1 agent**

(0.42 ETP)

Vice-présidente :

Évelyne REVET

Directrice du pôle :

Virginie FOUCHET

**Coordinatrice des Actions
Sociales**

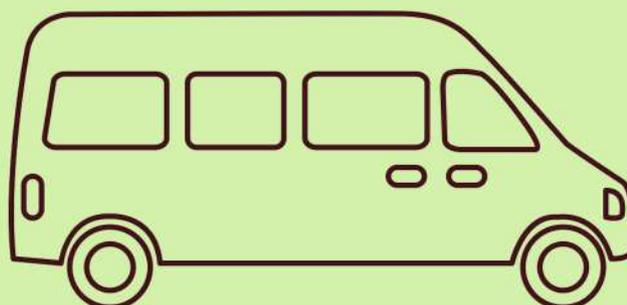
Élise SPYRATOS

Agents

Manon COTHEREAU (41,66%)

Sur le territoire

Le transport à la demande et le p'tit bus sont deux services à la population qui permettent aux usagers de bénéficier d'un déplacement à moindre frais. Une réservation doit être effectuée la veille du déplacement avant 17h.

**MISSIONS**

Le Transport à la Demande (TAD) et le P'tit bus sont deux services qui sont accessibles uniquement aux habitants des communes de la Communauté de Communes des Hauts du Perche ne disposant pas d'un moyen de locomotion personnel. Les déplacements concernés : à destination de services médicaux, administratifs, sociaux ou pour se rendre au marché, commerces, famille, médiathèques, etc.

Faits marquants

- 225 jours de fonctionnement,
- 72% des bénéficiaires ont plus de 60 ans,
- une large majorité des déplacements consacrée aux soins médicaux,
- La collectivité devient Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son Territoire. Elle s'inscrit avec les EPCI du Perche dans la réflexion engagée par avec la Région Normandie sur l'offre TAD.



**559 personnes
transportées**



**1016 voyages
effectués**



**Une majorité de
déplacement vers Mortagne
et Tourouvre**



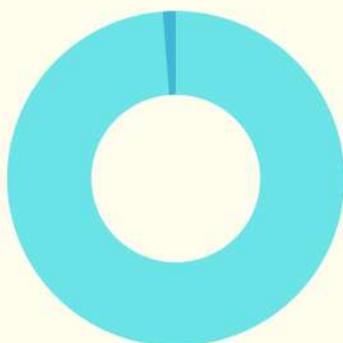
**30 737 km
parcours**



Les effectifs

TAD / P'TIBUS

1



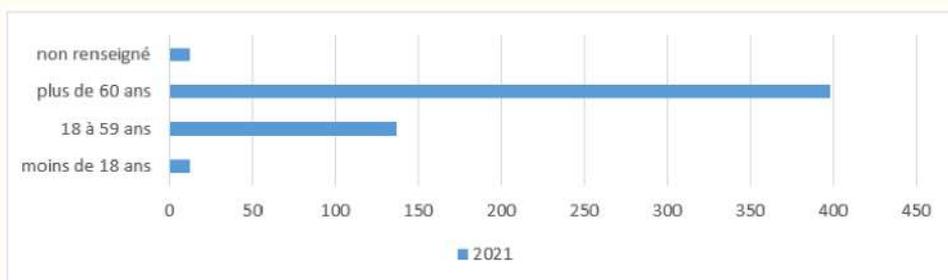
CDC

80

Part dans la masse salariale de la CdC

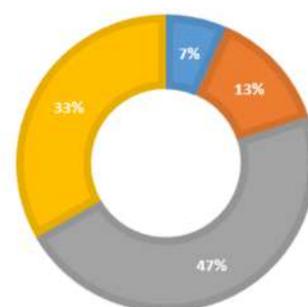


La fréquentation



MOTIF DU DEPLACEMENT

■ Courses ■ Administratif ■ Soins médicaux ■ Autres (coiffeur etc...)

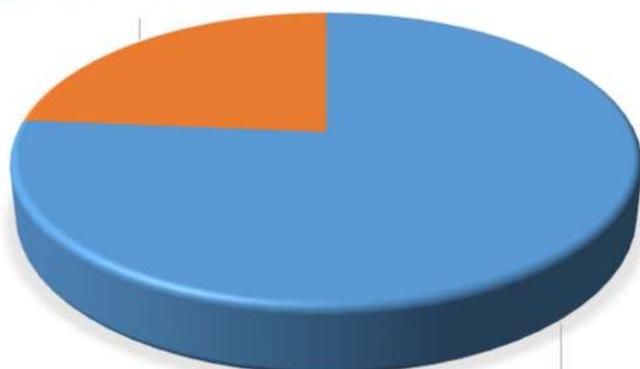


Le coût de fonctionnement du service

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 56 056,96 €.

Charges de personnel 13 266,84 €

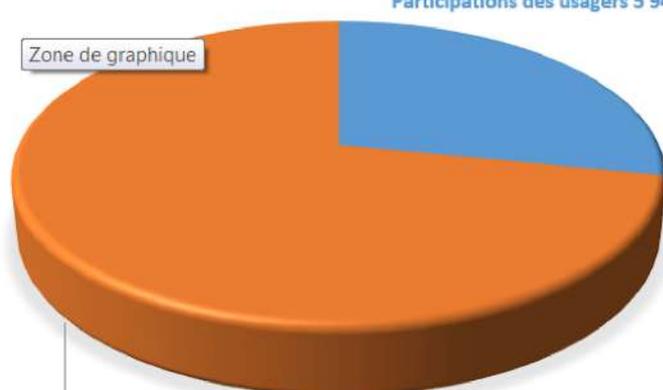


Charges à caractère général 42 790,12 € Subventions Etat 15 137,06 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 21 079,06 €

Participations des usagers 5 942,00 €



Le reste à charge pour la CdC s'élève à 34 977,90 €



Le service

2 agents

(0.66 ETP)

Vice-présidente :

Évelyne REVET

Directrice du pôle :

Virginie FOUCHET

Coordinatrice des Actions Sociales

Élise SPYRATOS

Agents

Manon COTHEREAU (6,22%)

Sylvie HAMELIN (87,7%)



Les missions



Le repas est considéré comme l'un des actes essentiels de la vie quotidienne.

Il peut néanmoins être source de difficultés pour les personnes âgées ou fragilisées.

Pour y remédier, le portage de repas offre de nombreux avantages.

Il est un levier important du maintien à domicile.

Pour le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) chargé d'une mission de prévention et de développement social, le portage de repas est également un outil de lutte contre l'isolement et l'exclusion.

Sur le territoire

Le CIAS assure le portage de repas à domicile sur les communes de Longny-les-Villages, Bizou, L'Hôme-Chamondot, Le Mage, Les Menus et le Pas-Saint-L'Homer. Ces repas sont élaborés par l'EHPAD de Longny-les-villages. Pour les autres communes du territoire, le portage de repas à domicile est proposé par l'UNA.

Les livraisons sont effectuées avec un véhicule frigorifique répondant aux normes en vigueur et est conduit par un agent de la collectivité. Celui-ci livre :

- Le lundi après-midi : livraison des repas du mardi et mercredi
- Le mercredi après-midi : livraison des repas du jeudi et vendredi
- Le vendredi après-midi : livraison des repas du samedi, dimanche et lundi

La commande ou l'annulation de repas doit être effectuée 48h maximum à l'avance.



Facturation des repas

Tarifs des repas facturés par l'EHPAD	Tarif des repas facturés par le CIAS aux bénéficiaires
Repas avec potage : De janvier à mai : 7,23 € TTC De Juin à décembre : 7,26 € TTC	Repas avec potage année complète : 9,01 € TTC
Repas sans potage : De janvier à mai : 6,33 € TTC De Juin à décembre : 6,36 € TTC	Repas sans potage année complète : 8,64 € TTC



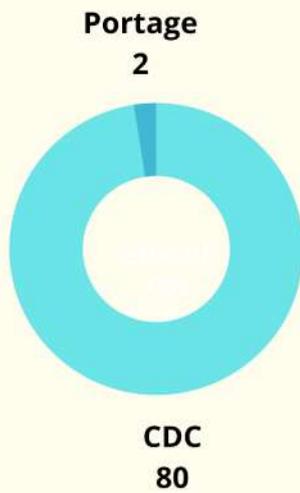
+ 0,45% évolution
du prix du repas



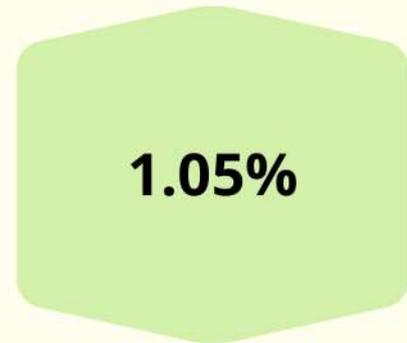
8849 repas



Les effectifs

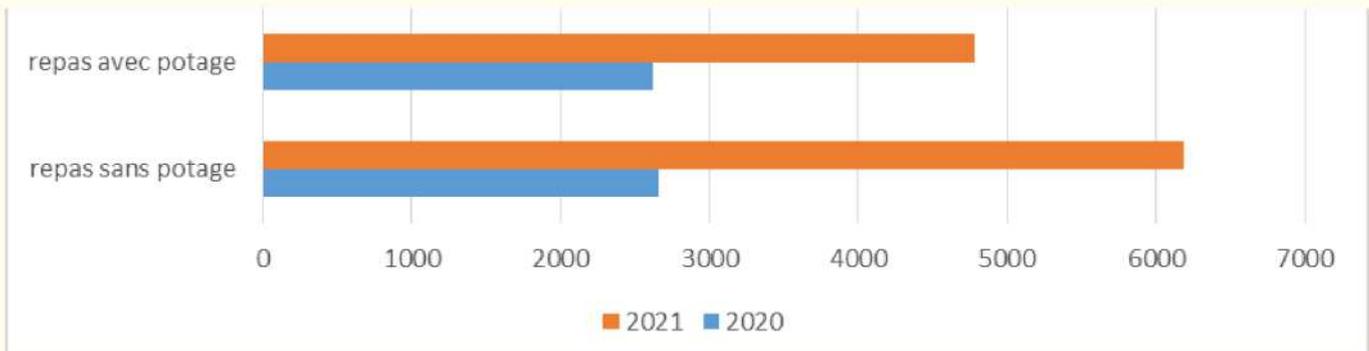


Part dans la masse salariale de la CdC



La fréquentation

évolution du nombre de repas livrés



Le coût de fonctionnement du service

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
Elles s'élèvent à 84 988,07 €.

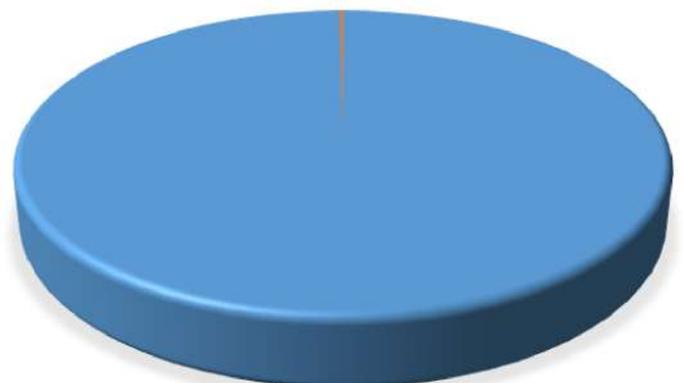
RECETTES DE FONCTIONNEMENT
Elles s'élèvent à 77 841,80€

Charges de personnel 21 446,01€

Remboursements 167,80 €



Charges à caractère général 63 542,06 €



Participations des usagers 77 674,00 €

Le reste à charge pour le CIAS s'élève à 7 146,27 €



Le service

1 agent

(0.65 ETP)

Vice-présidente :

Évelyne REVET

Directrice du pôle :

Virginie FOUCHET

Coordinatrice des Actions Sociales

Élise SPYRATOS

Agents

Nadia DEVAUX (65%)



Les missions

Une action soutenue par les bénévoles du CIAS

La distribution est réalisée majoritairement par les bénévoles. Depuis 2020, avec la crise sanitaire la distribution a été particulièrement difficile. Au regard de l'âge avancé de certains bénévoles, le CIAS a fait le choix de ne pas les solliciter durant les pics de contagion.



Sur le territoire

L'aide alimentaire est assurée par le CIAS avec deux lieux de distribution à Longny-les-Villages et Tourouvre. Pour obtenir une aide alimentaire, le demandeur doit contacter le CIAS qui va alors le diriger vers une assistante sociale pour un entretien. Cette rencontre permet de faire un point sur la situation générale de la personne afin de définir les aides sociales auxquelles elle a droit.

En pratique :

L'aide alimentaire est délivrée tous les quinze jours sur le territoire des Hauts du Perche :

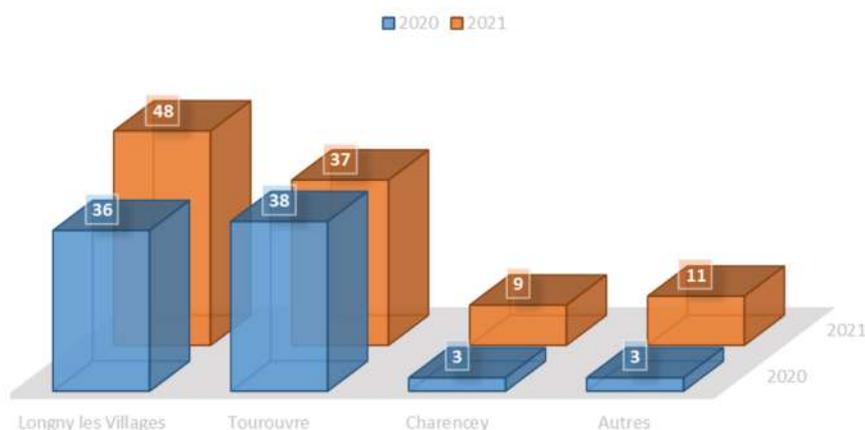
- Le jeudi après-midi de 15h à 17h00 pour le secteur de Longny-les-Villages,
- Le mardi après-midi de 15h à 17h00 pour Tourouvre.

L'inscription est faite par le travailleur social.

Le CIAS a passé une convention avec la Banque Alimentaire de l'Orne afin d'obtenir des denrées alimentaires et des produits de premières nécessités pour approvisionner les deux sites.

Nombre de familles bénéficiaires du territoire

soit 105 familles en 2021 (représentant 231 personnes)



+ de 28 tonnes de denrées et produits distribués (28 T /231 personnes)

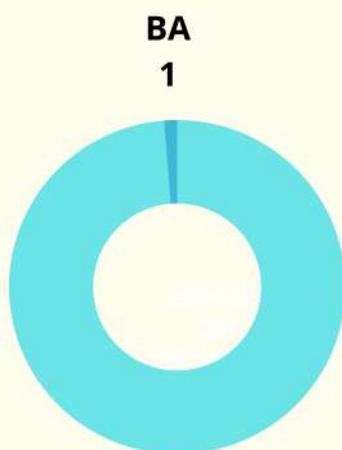


121 kg par personne



Les effectifs

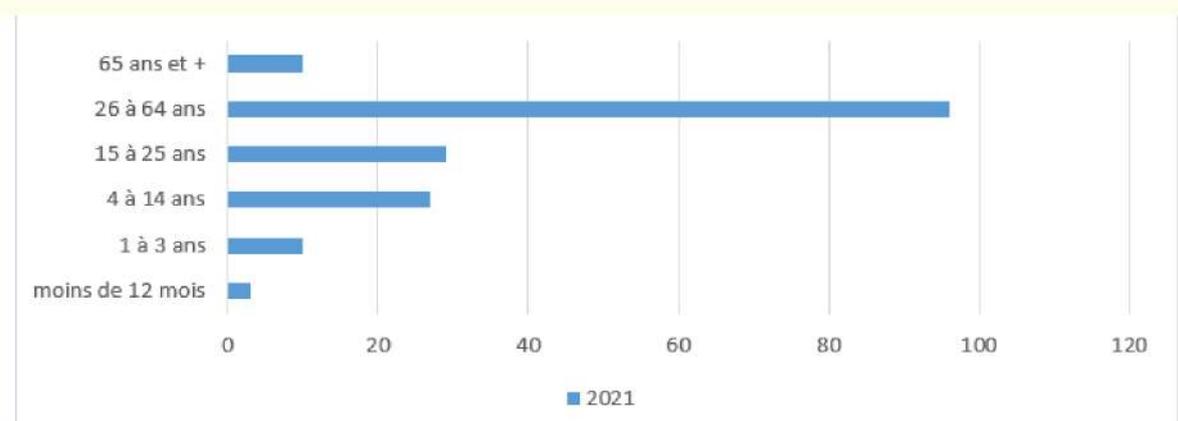
Part dans la masse salariale de la CdC



CDC
80

1.06%

La fréquentation

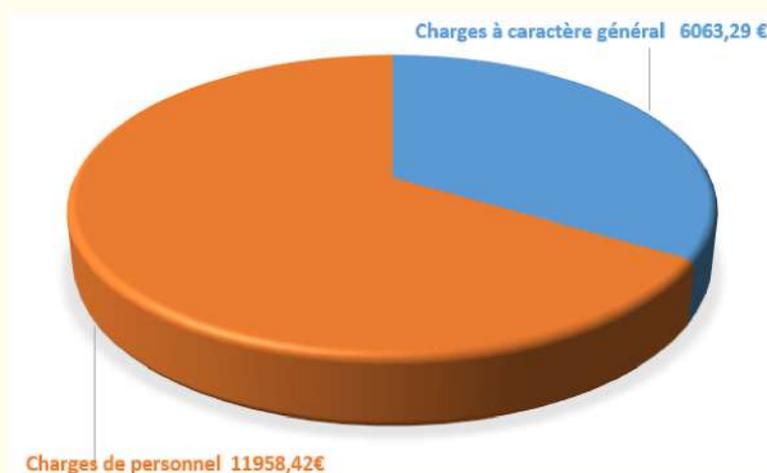


231 personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire en 2021.

Le coût de fonctionnement du service

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 18 021,71 €. / pas de recettes pour cette activité



Le reste à charge pour la CdC s'élève à 18 021,71€

03#

Des compétences

Pôle Culture et Tourisme

- 1- Les Muséales
- 2- Les Médiathèques
- 3- L'Office du Tourisme



L'ÉQUIPE

5 agents

(3.6 ETP)

Vice-président:

Jean-Jacques BOUTTIER

Directeur

Jonathan STANIC

Agent d'accueil, Responsable
Boutique et comptabilité

Valentina ENACHE,

Agent d'accueil et de médiation

Jessica JOSEPH

Agent d'accueil, responsable
médiation jeunes publics,
gestionnaire des collections et
responsable technique

Lully KOUYATÉ

Agent d'entretien

Françoise LEPRINCE

Sur le territoire

Les Muséales sont un ensemble culturel qui rassemble plusieurs entités :

- Musée de l'émigration française au Canada qui relate le parcours des Percherons partis au XVI^e siècle coloniser la Nouvelle-France.
- Le Musée des Commerces et des Marques, qui retrace à travers la reconstitution d'anciens commerces, l'évolution de la consommation et la publicité (37 000 objets)
- La Maison Antoine Cano, raconte le parcours d'un émigré français, contemporain vers le Canada, un parcours en résonance avec les Percherons du XVI^e siècle
- C'est aussi des animations toute l'année, des ateliers pour les enfants, une boutique et des expositions temporaires

Faits marquants

Expositions temporaires et animations :

- "Être une femme dans les années 50" une exposition autour des thématiques de la condition féminine et des bouleversements de l'après-guerre.
- « 50 nuances de femmes » prolongeait la précédente, la proposition des artistes Ixia et Jean-Luc Morlot autour de la thématique des femmes.
- « Variétés percheronnes » Une exposition collective des membres de l'association de préfiguration de l'EPCC du Perche, qui a été présenté à l'écomusée du Perche, pour laquelle nous avons sortis nos objets des collections
- 25 animations et ateliers pendant les vacances scolaires
- Des visites théâtralisées du Musée
- Participation à la Nuit des Musées et Journées européennes du patrimoine

MISSIONS

- Programmer et organiser des expositions temporaires
- Diffuser la connaissance et l'histoire du territoire
- Contribuer à l'enrichissement des collections
- Proposer des animations
- aide à la recherche généalogique
- informations touristiques

Quelques chiffres marquants:



3 expositions
temporaires

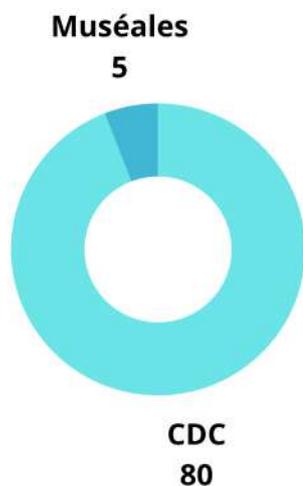


25 ateliers et
animations



3500 visiteurs

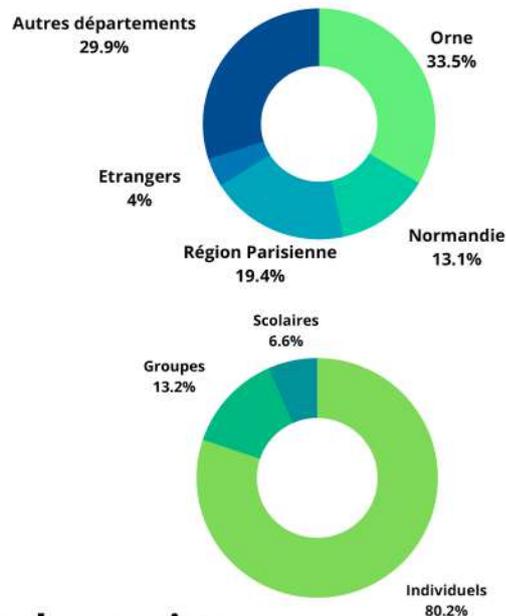
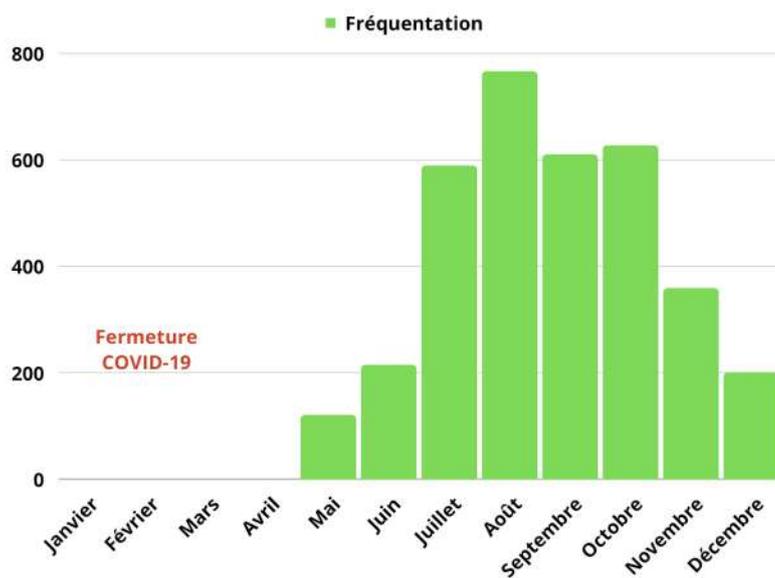
Les effectifs



Part dans la masse salariale de la CdC

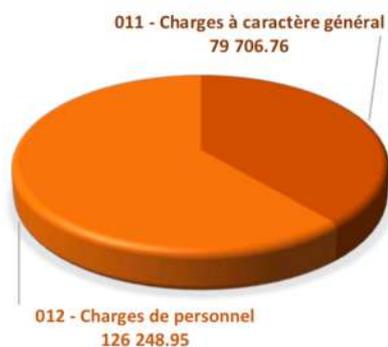


La fréquentation

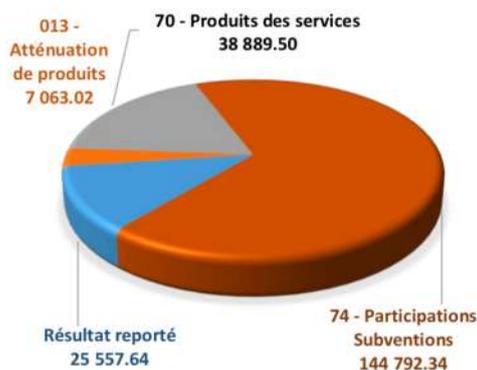


Le coût de fonctionnement du service

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
Elles s'élèvent à 205 956.11 €.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT
Elles s'élèvent à 216 033.05 €



La participation du Budget Principal est de 100 595 € pour l'année 2021.
(En fin d'année, compte tenu du résultat, le reste à charge réel correspond à 90 518.06 €)

ÉQUIPE



5 agents

(2,33 ETP) :

Vice-président :

Jean-Jacques BOUTTIER

1 coordinatrice du réseau :

Sophie BOUQUEREL

1 adjointe du patrimoine :

Maëva SERVY

3 agents d'entretien

19 Bénévoles :

6 Beaulieu

5 Longny-au-Perche

3 Neuilly-sur-Eure

5 Tourouvre

MISSIONS

Mettre à disposition de **tous les publics**des collections de différents types de documents, à des fins **d'information, de loisir, d'éducation, de culture.**Fournir un **espace public** de rencontre, de confrontation et de réflexion, la **bibliothèque comme lieu de vie sociale et culturelle.**Mettre à disposition des outils **numériques.**

Sur le territoire

1 Réseau, 4 Lieux

Beaulieu - Longny-au-Perche - Neuilly-sur-Eure - Tourouvre

1 Carte unique (juillet 2021), 3 Formules

Famille = 25 documents, Individuelle = 12 documents

Groupe (classe, associations, EPHAD, multi-accueils) = 40 documents

1 Portail en ligne, des Informations partagées

Nouveautés, catalogue en ligne, accès au compte abonnés, réservation en ligne, agenda, coups de coeur des équipes

1 Catalogue commun, des Navettes intersites

Circulation des documents, prêts/retour dans la médiathèques de son choix, valorisation des collections et diversité de l'offre

Des Visites

de classes, de groupes, centres de loisirs, multi-accueils...

Faits marquants

Vie du réseau

- Acquisition du logiciel SAPENTIA, mise en réseau concrète : fusion des 3 catalogues et des comptes abonnés
- Acquisition et remise à niveau des équipements informatiques des 4 médiathèques
- Service soumis au contrôle du Pass sanitaire d'août à décembre
- 2 jours formations des bénévoles + 1 conférence élus sur le thème "Les médiathèques aujourd'hui"

Evènements

Expositions

Blwarg, auteurs de BD habitants de la CDC / Travaux des enfants dans le cadre des Arts en cité

Animations

Ludothèque / Jeux vidéo / Lecture d'histoires

Ateliers

Gravure avec Alexandra Fontaine / création borne d'arcade Rétro Gaming (Club ados et BIJ) / marque-pages...

Spectacles

Festival des Racont'arts, balade contée / lecture d'histoire maison du Père Noël...



Quelques chiffres marquants:



24 018 DOCUMENTS

Livres, DVD, CD, Revues



1 327 NOUVEAUTES

505 jeunesse

822 adulte



BUDGET ACQUISITION

1,88 € / habitant de la CDC

12 € coût moyen / document



192 NOUVEAUX INSCRITS

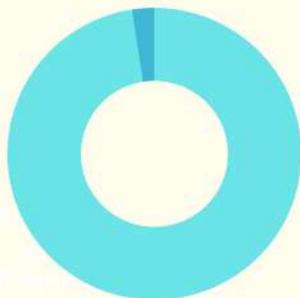
64 hommes

106 femmes

22 groupes

Médiathèques

2



CDC
80

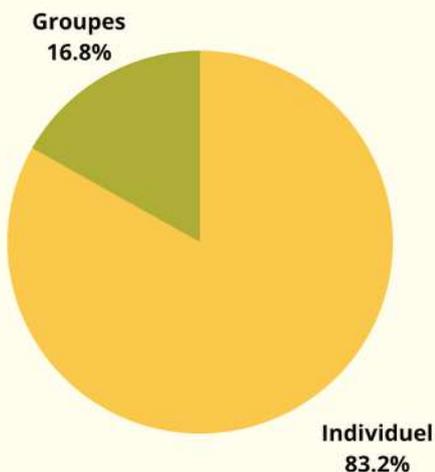
Les effectifs

Part dans la masse salariale de la CdC

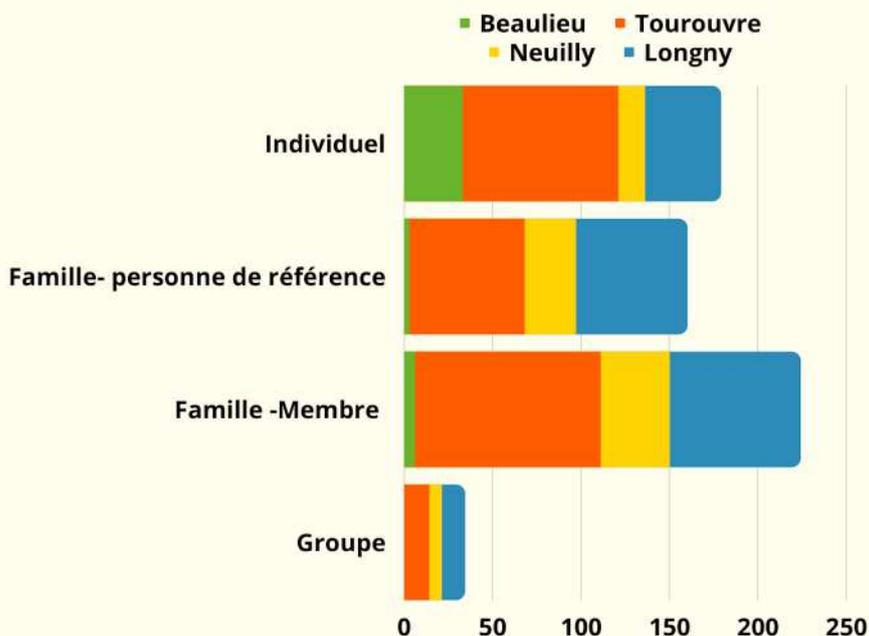


La fréquentation

Nombre de Prêts : 14574



Nombre d'usagers actifs : 542



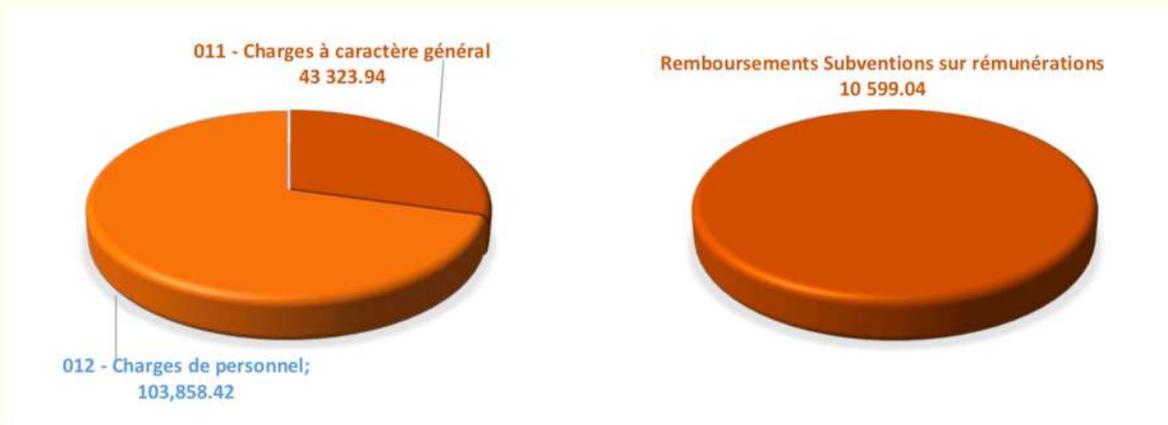
Le coût de fonctionnement du service

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 147 182,36 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 10 599.04 €



Le reste à charge pour la CdC s'élève à 136 583.32 €

ÉQUIPE

2 agents

(1,8 ETP)



Vice-Présidente :

Virginie DJENNADI-MENEGHINI

Responsable &
accueil bureau de Longny

Christine WEBER

Accueil bureau de Tourouvre

Fabienne DEMEULE

MISSIONS



- Accueil touristique
- Information
- Visites guidées
- Promotion des manifestations locales (guide touristique, site internet, Facebook, Tourinsoft)
- Coordination des acteurs locaux
- Vente d'éditions locales
- Location de vélos
- Locations de cannes de golf
- Gestion de la taxe de séjour (envoi bordereaux, relances, vérification...)
- Promotion du territoire sur des salons
- Veille

Sur le territoire

2 bureaux d'accueil touristique :

Longny-au-Perche et Tourouvre

1 site internet : tourismehautsduperche.fr1 page Facebook : facebook.com/otdeshautsduperche/

1 Newsletter mensuelle

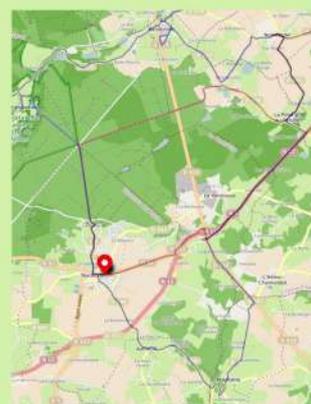
1 affichage permanent des animations (papier et écran vitrine)

Un lien permanent avec les associations locales et les prestataires touristiques.

Des visites guidées pour les scolaires.

Faits marquants

- Edition d'un guide touristique
- Implantation de signalétique randonnée
- Cartographie du territoire sur Umap (patrimoine bâti et naturel, prestataires touristiques...)
- Création de circuits
Tourisme de Racines en lien avec les noms des pionniers



Quelques chiffres marquants:

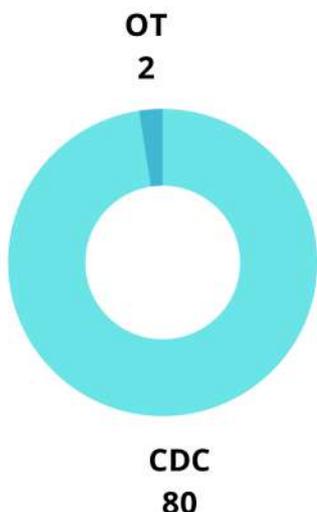
Taxe de séjour :
30 403 €

Top 3 des demandes visiteurs :

- 1- les lieux de visites
- 2- les randonnées
- 3- les activités en famille

6 202 visiteurs
12 305 actes de renseignements

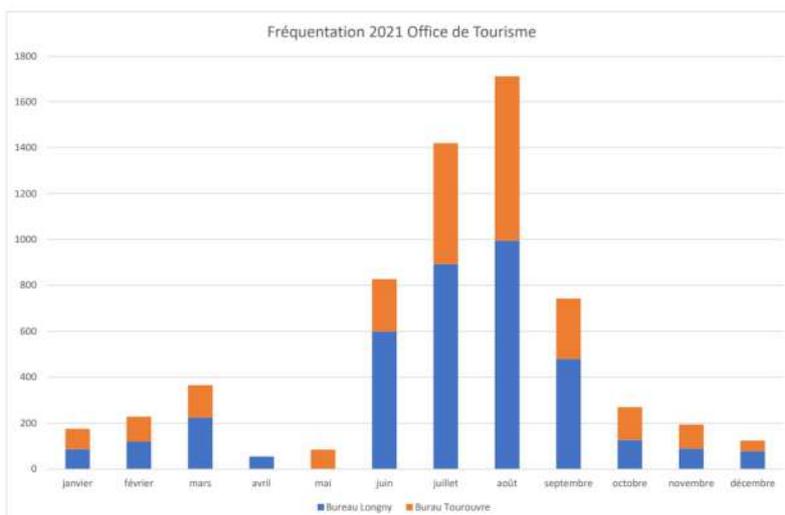
Les effectifs



Part dans la masse salariale de la CdC



La fréquentation



Investissement budget général : signalétique randonnée
16 557,60 € HT.
LEADER : 12 331,92€ HT Collectivité : 4 225,58 € HT

Le coût de fonctionnement du service

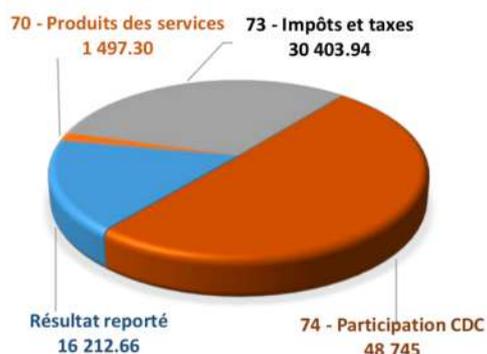
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 73 789.83 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 96 858.90 €



La participation du Budget Principal est de 48 745 € pour l'année 2021.

(En fin d'année, suite à la régularisation des taxes de séjour, le reste à charge réel correspond à 25 675.93 €)

04#

Des compétences

Pôle Environnement et attractivité du territoire

- 1- Voirie et bâtiments
- 2- Assainissement : assainissement collectif et SPANC
- 3- Développement économique
- 4- Urbanisme
- 5- Maisons médicales



ÉQUIPE**Vice-présidents :**

Pascal HOULLE
Élyane ENCELIN

2 agents

0.84 ETP

Responsable

Sandrine HAUTREUX (40%)

Secrétaire

Isabelle GOHIER (40%)

MISSIONS

La CDC a en charge :

Pour la voirie

- Le fauchage et l'élagage des voies communales hors agglomération desservant des habitations
- L'entretien des voies communales revêtues mises à disposition par les communes et d'intérêt communautaire
- des aménagements de voiries spécifiques
- la signalétique
- l'effacement des réseaux

Pour les bâtiments

- L'entretien et la réhabilitation de ses bâtiments

Sur le territoire

La CDC gère

- l'entretien de la voirie communale selon un programme de travaux établi chaque année par les élus et réalisés par des entreprises retenues lors d'un marché public, alloti d'une durée de trois années (2021 à 2023).
- le fauchage et l'élagage des voies communales. Les entreprises sont également retenues par marché public alloti d'une durée de trois ans (2021 à 2023).
- des aménagements spécifiques de voirie réalisés par des procédures de passation des marchés publics de travaux
- l'entretien et la réhabilitation de ses bâtiments

**Faits marquants**

- Réalisation d'un parking sur la commune déléguée de Moussonvilliers

pour un montant de 74 824.36 € TTC avec une participation de la commune de Charency de 31 275.09 € TTC et un reste à charge pour la CDC de 31 275.09 € TTC

- Effacement des réseaux en 2021

pour un montant de 63 039.18 € TTC

- Achèvement de l'extension de l'école de Neuilly sur Eure

pour un montant total de travaux de 731 639.41 € TTC avec un FCTVA de 120 017.64 € TTC, une subvention DETR de 320 000 € TTC, une participation de la commune de Longny les Villages de 145 809.38 € TTC et un reste à charge de la CDC de 145 812.39 € TTC.

Quelques chiffres marquants :

3

2

2

3

1

9

7

En 2021, le fauchage et l'élagage ont concerné 322 kilomètres de voies communales permettant d'accéder à des habitations

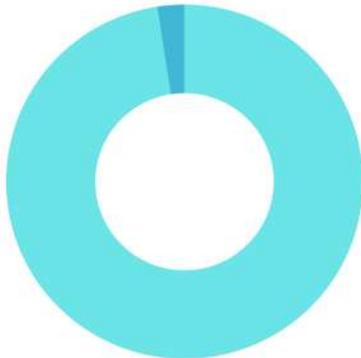
Le périmètre intercommunal concernant le fauchage et l'élagage est divisé en 3 lots : secteur Ouest (106 km), secteur Est (105 km) et secteur sud (111 km).

la CdC effectue pour le compte du Département, le fauchage et l'élagage de 197 km de voirie départementale identifiés.

Les effectifs

Voirie - Bâtiments

2

CDC
80

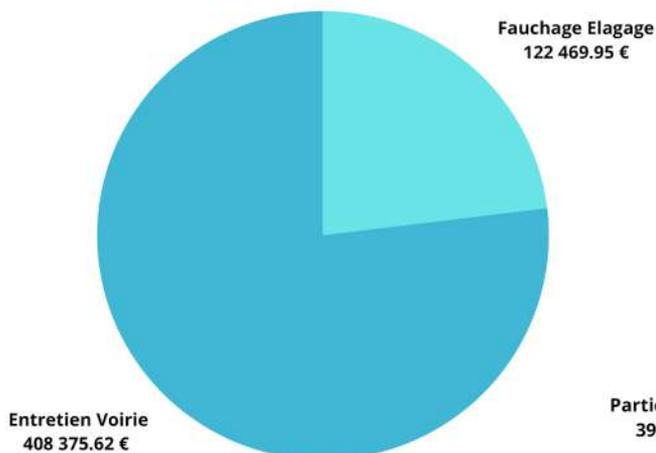
Part dans la masse salariale de la CdC

1.47%

Le coût de fonctionnement du service de la voirie

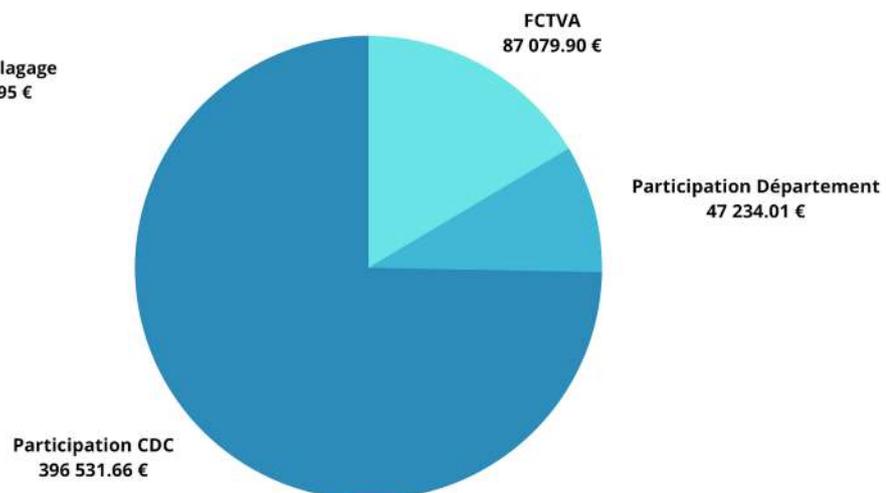
DÉPENSES FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 530 845.57 €



RECETTES FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 134 313.91 €.

Le reste à charge pour la CdC s'élève à 396 531.66 €

ÉQUIPE



3 agents

(2.01 ETP)

Vice-président :

Pascal HOULLE

- Responsable :

Sandrine HAUTREUX (60%)

- Technicien SPANC :

Mathieu LECOURBE (100%)

- Secrétaire :

Isabelle GOHIER (60%)

Sur le territoire

La CDC gère l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif.

L'assainissement collectif est géré en délégation de service public alors que l'assainissement non collectif est géré en régie. 15 stations d'épuration sont implantées sur le territoire

MISSIONS



1- Contrôle des installations d'assainissement non collectif :

o Pour les installations existantes : diagnostics de bon fonctionnement et d'entretien

o Pour les installations neuves ou réhabilitées : contrôle de conception et de réalisation

2- Suivi de la Délégation du Service Public d'assainissement non collectif

Faits marquants

Suite à la parution de l'arrêté du 20 avril 2020, les boues non hygiénisées ne peuvent plus être épandues en raison de la crise sanitaire.

En 2021, les boues ont donc été retraitées sur la station de Mortagne au Perche et de Saint Patern.

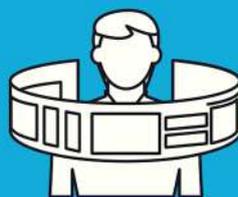
Le surcoût de ce traitement a été de 121 409.10 €



Quelques chiffres marquants:



Assainissement non collectif :
3 389 Installations sur le territoire



138 Contrôles de bon
fonctionnement



69.432 km de réseau
assainissement collectif

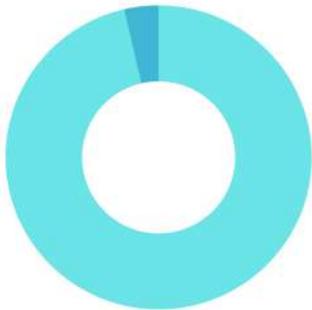
Assainissement

Les effectifs

Part dans la masse salariale de la CdC

Assainissement

3



CDC
80

Le saviez-vous ?

En 2021, le SPANC a effectué les contrôles suivants :

- 138 contrôles de bon fonctionnement
- 47 contrôles de conception
- 25 contrôles de réalisation
- 95 contrôles DBF dans le cadre des ventes

2.30%

Le coût de fonctionnement du service

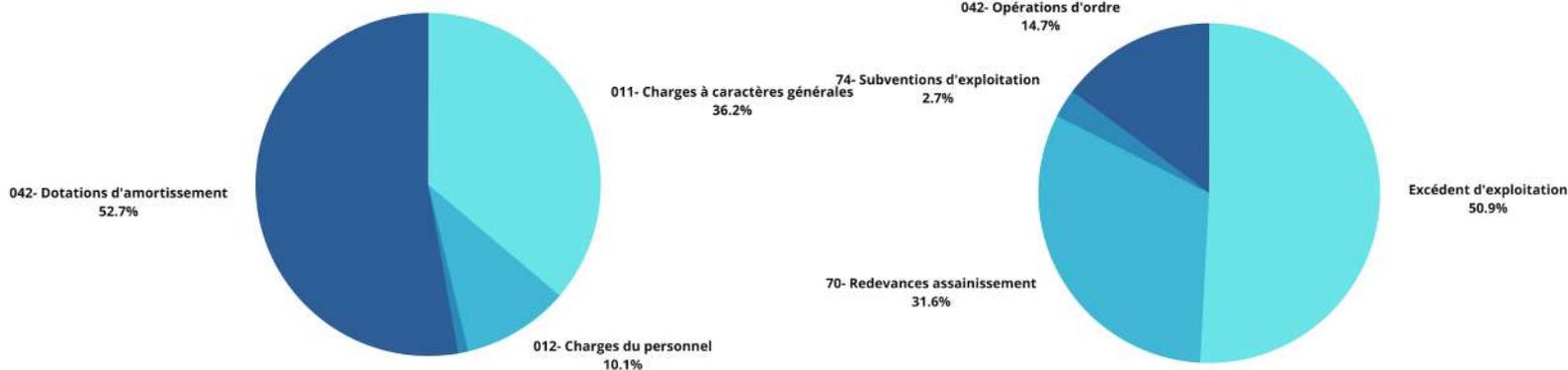
Assainissement collectif

DÉPENSES FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 452 501.45 €

RECETTES FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 779 517.11 €



Le service présente un excédent d'exploitation de 327 015.66 €

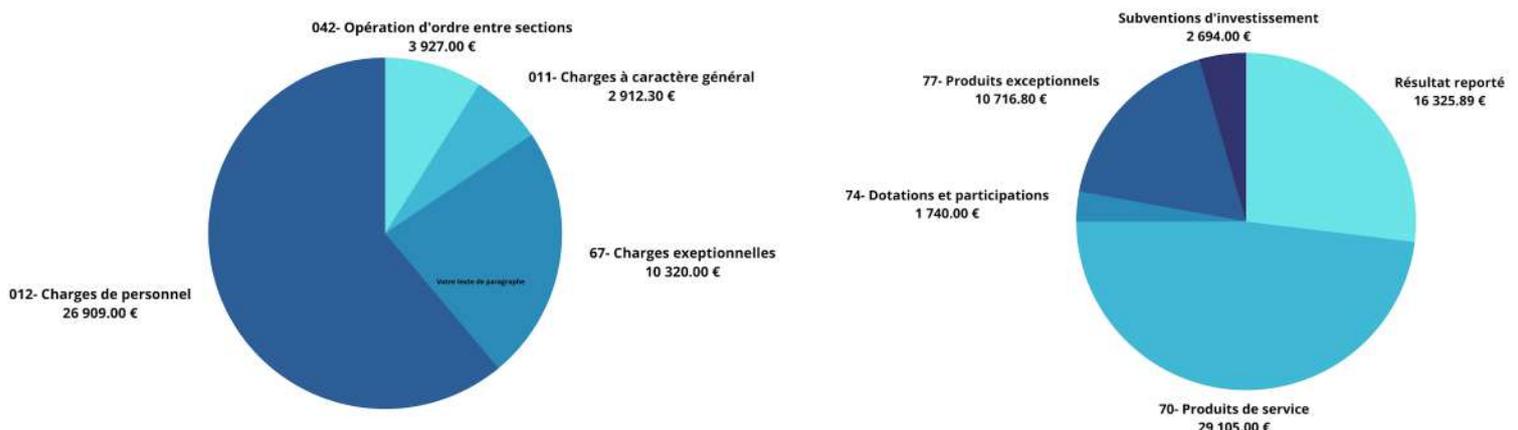
Assainissement non collectif

DÉPENSES FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 44 068.30 €

RECETTES FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 60 581.69 €



Le service présente un excédent d'exploitation de 16 513.39 €

ÉQUIPE

**1 agent**

(1 ETP)

Vice-Président :

Christian DUGUET

Développeur économique :

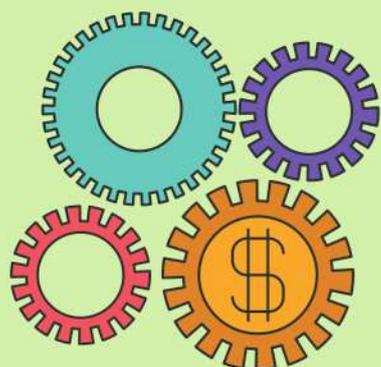
Benoît POHU

(recruté le 01/10/2021)

MISSIONS



- accompagner les acteurs économique du territoire dans leurs projets
- Animer le réseaux des commerçants, artisans entreprises
- gestion d'une base de données des forces vives
- participer à la mise en place de l'ORT



Sur le territoire

- Rencontrer régulièrement les acteurs économiques pour mieux connaître leurs attentes et besoins : agrandissement, aides...
- mettre en relation les différentes forces vives pour créer une véritable dynamique de territoire
- travail en partenariat étroit avec les partenaires institutionnels : Région, Département, Parc du Perche, Pays, autres CdC, CCI, CMA, Chambre d'agriculture...
- accompagner les élus dans leur questions
- mise en ligne de fiches descriptives des zones d'activités (terrains, tarifs, entreprises présentes)

Faits marquants

- Mise en place de rencontres avec les artisans du territoire (Tourouvre, Longny) et les entreprises
- Travail sur le lancement d'une application numérique avec un volet annuaire et actualité
- mise en lien des commerçants de Longny dans le but d'améliorer la connaissance réciproque et le travail en commun
- participation aux Trophées de l'Économie Normande avec 2 lauréats du territoire : Vallée-Sellier et les Échelles Riffaud

Un chiffre marquant:



Une base de plus de
600 acteurs économiques

04#

Des compétences

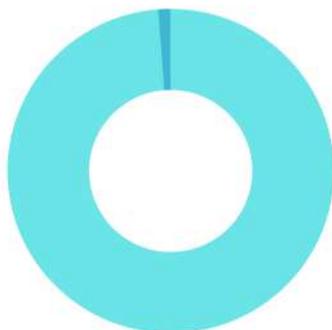
ATTRACTIVITÉ DU
TERRITOIRE

Développement économique

Les effectifs

Dév Eco

1



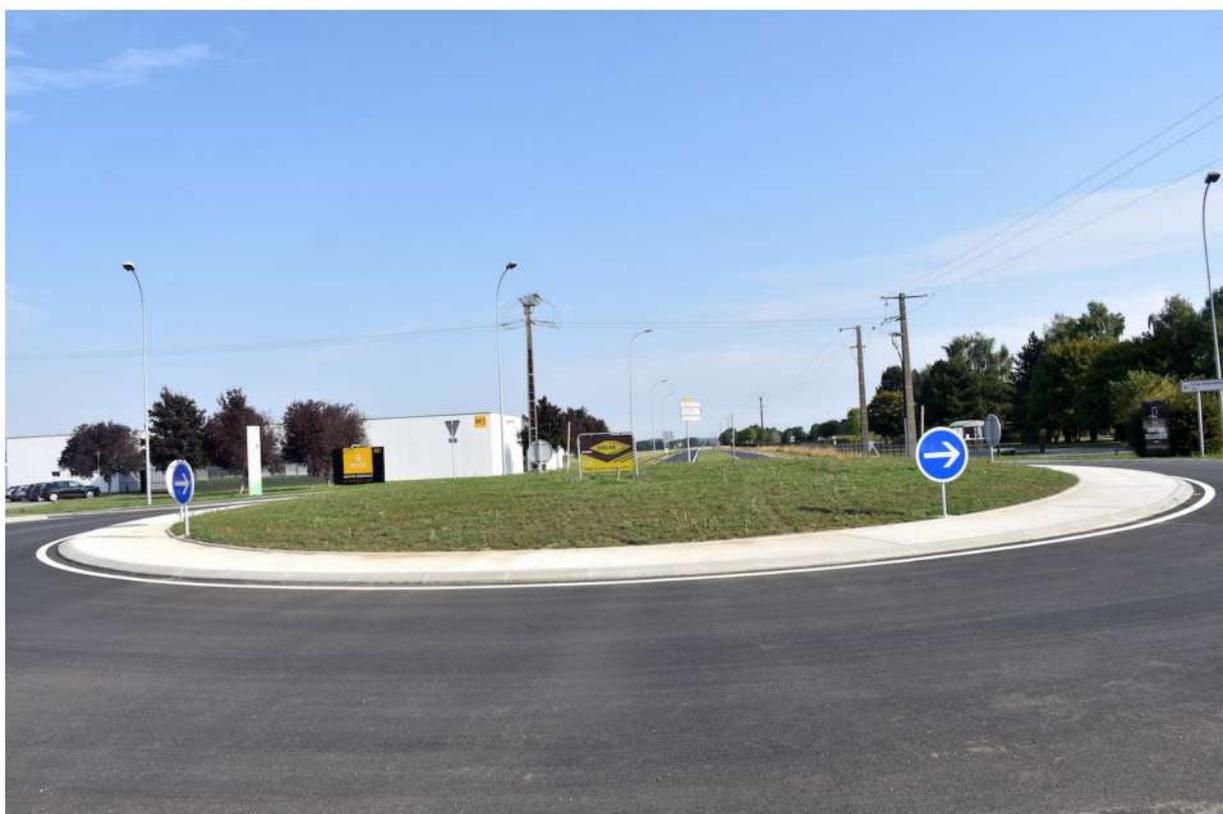
CDC

80

Part dans la masse salariale de la CdC

0.46 %

Le coût de fonctionnement du service



Coût : 10 846,86 €

04#

Des compétences

ATTRACTIVITÉ DU
TERRITOIRE

Urbanisme

Un étude d'évaluation du PLUI

Depuis mai de l'année 2020, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal des Hauts du Perche (PLUI) s'applique sur le territoire. Le PLUI est un document qui permet de planifier l'aménagement d'un territoire pour accueillir la prochaine génération à l'horizon 2030.

Au mois de décembre 2021, suite à plusieurs demandes remontantes de la part des communes, un travail d'évaluation de la mise en œuvre du PLUI a été engagé par la commission en charge de cette mission assistée par le bureau d'études Gilson Paysages (mission pour un coût 22194 € TTC) et la DDT de l'Orne.

Dans le courant de l'année 2022, à l'issue d'un premier travail d'analyse, les procédures d'évolution et de correction à la marge du PLUI pourront être proposées. Cette remise à jour reste exceptionnelle, afin d'identifier et régler les erreurs "manifestes" qui auraient échappés à la lecture attentive des élus ainsi que des services de l'Etat ayant participé à l'élaboration du PLUI.

L'évaluation de la mise en œuvre du PLUI se poursuivra tout au long des années à venir. De cette évaluation en continue devrait émerger le temps où il faudra réécrire intégralement notre PLUI pour l'ajuster au contexte et enjeux nouveaux qui s'imposeront !



04#

Des compétences

ATTRACTIVITÉ DU
TERRITOIRE

Maisons médicales

La Communauté de Communes des Hauts du Perche gère les locaux qui accueillent des professionnels de santé sur notre territoire.

La maison médicale à Longny-au-Perche

Dr FABRE 15 rue aux Cordiers – Longny-au Perche, 61290 Longny-les-Villages – 02.33.73.64.49

Dr IBRAHIM-DIEZ rue aux Cordiers – Longny-au-Perche, 61290 Longny-les-Villages – 02.14.21.17.70

Claudine DE CHASTENET et Laurence COURTOIS, infirmières Tél. 02 33 83 00 72

Guillaume BERNAY, pédicure-podologue Tél. 02 33 73 57 87

Thibault DUMAS MILNE EDWARDS, ostéopathe Tél. 07 68 65 53 52



La maison médicale de Longny-au-Perche

À Neuilly-sur-Eure

3 rue des Azalées, cabinet infirmières Bedouet-Jusseume Karine, Richer Sylvaine. Tél. 07 68 65 53 52

L'Espace André Métra à Randonnai



2 Espace André Métra : Centre départemental de santé

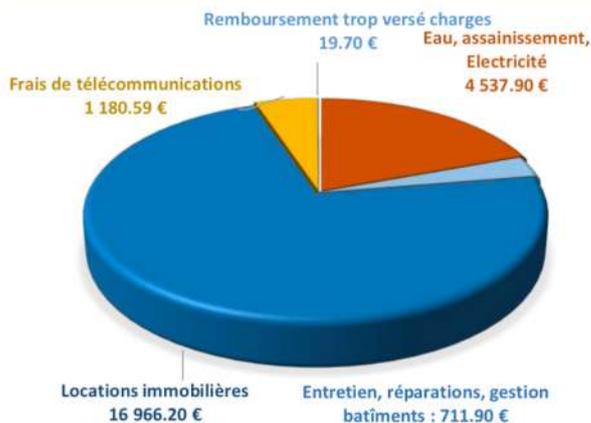
2 Espace André Métra : SCM INFIRATO, infirmières

2 Espace André Métra : Conseil Départemental, PMI

Le coût de fonctionnement du service

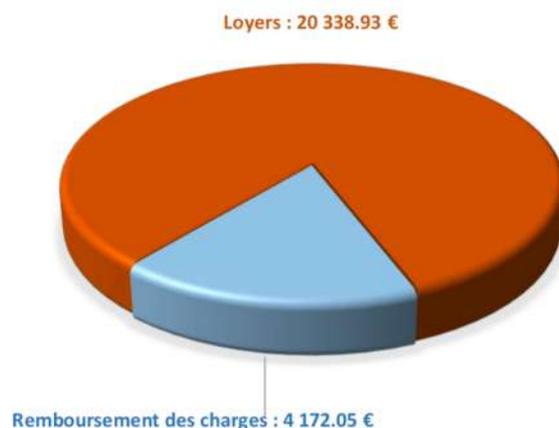
DÉPENSES FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 23 416.29 €.



RECETTES FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 24 510.98 €.



Ce service est excédentaire d'un montant de 1 094.69 €.



L'équipe 2 agents

(2 ETP)



Vice-Président :

Jean-Jacques BOUTTIER

1 Responsable de service :

Bernard BRAMOULLÉ

1 étudiante en alternance :

Jeanne VIOLET

Missions



-Définir et mettre en place la stratégie de communication de la CdC des Hauts du Perche. La rendre visible.

-Assurer la communication écrite en éditant une lettre d'information trimestrielle

-Communication numérique : gestion et évolution du site internet. Communication par l'image : vidéo, Réseaux sociaux : gestion de la page Facebook

-Travail transversal avec les services de la CdC des Hauts du Perche

-Relations avec la Presse

- Couverture du conseil communautaire

-Accompagner la communication du Président (éditos, mots), déplacements

Sur le territoire

Le service communication se trouve au siège de la collectivité à Longny-au-Perche

Le chargé de communication et sa collaboratrice en alternance interviennent sur l'ensemble du territoire des Hauts du Perche

Ils sont mis à la disposition des communes de Longny-les-Villages et de Tourouvre au Perche pour une aide à la réalisation de leurs publications (L'Écho des dix bourgs, Les Échos de Longny-les-Villages

1- Le début de l'année 2021 a été marquée par la poursuite du **télétravail** jusqu'au mois d'avril en raison de la crise sanitaire. La situation s'est par la suite améliorée.

Faits marquants

2- **Jeanne Violet**, 18 ans a intégré le service communication au cours du mois d'octobre dans le cadre d'une alternance de deux ans. Elle prépare un BTS communication.

3- Travail partagé sur **les réseaux sociaux** au niveau des trois pages facebook du Territoire (CdC, Tourouvre, Longny)

4- **Réalisation de flyers ou dépliants** à la demande des services de la CdC : Ouverture du centre de loisirs d'été en août, les écoles de rattachement, Création du Relais Petite Enfance, l'arrivée de médecins salariés à Tourouvre

5- Rédaction du **rapport d'activité** 2020

6- Poursuite du **flocage des véhicules** de la CdC : Minibus du centre de loisirs Peugeot 208 (service communication), Peugeot 208 électrique (service développement économique), Partner et Berlingo (SPANC)

Quelques chiffres clés :

12

Le nombre de lettres d'information éditées en 2021 : lettre de la CdC des Hauts du Perche, L'Écho des dix bourgs, Les Échos de Longny

4

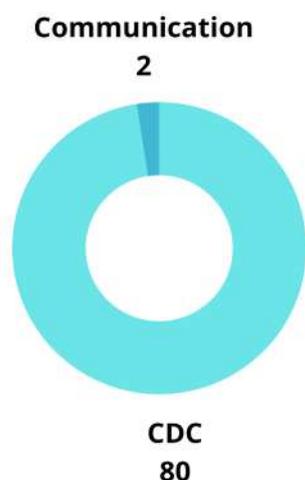
La commission Culture, Communication, Vie associative et Sport s'est réunie à quatre reprises sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Bouttier, vice-Président

5700

Le tirage de la Lettre des Hauts du Perche et l'agenda de poche distribués à la population



Les effectifs



Part dans la masse salariale de la Cdc



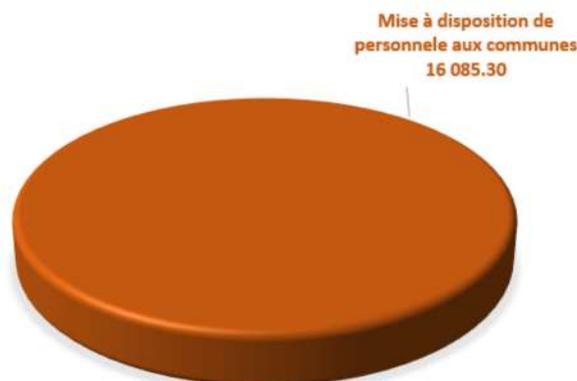
La fréquentation du site internet et de la page Facebook



Le coût de fonctionnement du service

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
Elles s'élèvent à 51 682 .15 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT
Elles s'élèvent à 16 085.30 €



Le reste à charge pour la CdcC s'élève à 35 596.85 €.

Projets à venir

Le projet de Réhabilitation du Centre de Loisirs de Longny a été validé et les travaux devraient débuter au cours du 1er trimestre 2022 pour une fin de travaux prévue en 2023.

L'étude pour l'Aménagement de la Garderie de Tourouvre s'est poursuivie en 2021, les entreprises ont été retenues, l'engagement des travaux est prévu au cours du 1er trimestre 2022.

L'étude pour l'installation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur pour le site scolaire de Longny-au-Perche et la piscine municipale a débuté et les travaux devraient être achevés en 2022.

L'engagement de l'aménagement des abords de L'EHPAD la PROVIDENCE et du Carrefour RD8 RD111, initialement prévue en 2021 débutera au printemps 2022 pour s'achever fin de cette même année.

L'opportunité d'engager l'aménagement de la Gendarmerie de Tourouvre devra être confirmée selon les retours des Financements de l'ÉTAT (DETR et Ministère de l'intérieur).

Enfin, la commune de Longny au Perche est une des 20 communes de l'Orne à être lauréate de de la démarche "Petites Villes de Demain" (PVD), à ce titre le territoire des Hauts du Perche et en particulier les 2 pôles majeurs (Longny au Perche et Tourouvre) ainsi que les 3 pôles secondaires (Randonnai, Saint Maurice les Charencey, et Neuilly sur Eure), devraient pouvoir bénéficier du dispositif "Opération de Revitalisation du Territoire" (ORT) que portera la CdC. Cette ORT doit contribuer à renforcer et développer l'attractivité de notre territoire en accélérant et qualifiant l'aménagement de ces 5 centres bourgs et promouvant l'installation de commerces et d'habitants en cœur de ville. Ce dispositif devrait être signer en fin d'année 2022.